

# DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Dimanche 15 Juin 2014 - 17 Chaâbane - N° 633 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

## Permutation des walis de Ghardaïa et de Tamanrasset

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a procédé hier samedi à la permutation des walis de Ghardaïa et de Tamanrasset, a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Ainsi, le wali de Ghardaïa, Mahmoud Djemaïa, est nommé à la wilaya de Tamanrasset et le wali de Tamanrasset, Abdelhakim Chater, est nommé à la wilaya de Ghardaïa, a-t-on précisé de même source.



Les notables de Ghardaïa reconnaissants au Président Bouteflika pour ses efforts en faveur du règlement de leurs problèmes

Page 3

LE PREMIER MINISTRE L'A AFFIRMÉ HIER :

«LA SITUATION À GHARDAÏA EN NETTE AMÉLIORATION»



Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé hier que la situation dans cette wilaya «est en nette amélioration», précisant que le gouvernement réglera «définitivement le problème par la voie du dialogue et de la concertation», «en application des instructions du président de la République». «J'ai rencontré aujourd'hui des habitants de Ghardaïa et procédé à une évaluation de la situation prévalant dans cette région, j'ai constaté effectivement, une nette amélioration», a indiqué M. Sellal dans une déclaration à la presse au terme de la visite de travail effectuée dans la wilaya. «La situation dans cette wilaya s'est réellement améliorée. Cependant, il est nécessaire de poursuivre les efforts. Voilà pourquoi, j'ai appelé les habitants de cette ville ancestrale à davantage de discipline et au resserrement des rangs», a-t-il dit, car «il est temps de s'écartier des chemins menant à la discorde». Après avoir salué «la compréhension» dont font part les habitants de Ghardaïa et «toutes les parties» à l'égard de la gravité de la situation, M. Sellal a affirmé que le gouvernement «règlera définitivement le problème de cette wilaya par la voie du dialogue et de la concertation, en application des instructions du Président Abdelaziz Bouteflika».

Page 3

## HABITAT

M. TEBBOUNE :  
«Les entreprises de réalisation doivent renforcer leurs moyens matériels»

Page 4

M. AMARA BENYOUNÈS :  
3 500 agents mobilisés durant le Ramadhan pour le contrôle de la qualité et la répression des fraudes

Page 4

LE PROFESSEUR HAMOU DJELIT, CHEF DE LA DIVISION ALÉAS ET RISQUES GÉOLOGIQUES AU CRAAG INVITÉ HIER AU FORUM DE DK NEWS



Le nord du pays subit 90 secousses telluriques par mois

Page 7

## SANTÉ

Parkinson  
Un nouveau test-minute pour identifier la maladie

Pages 12-13

## CULTURE

Les fondouks de Constantine, des microcosmes économiques devenus dépositaires du patrimoine musical

Page 10

## VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE 1 A (MESSIEURS)

Le NR Bordj Bou-Arréridj décroche le titre 2014

Page 24

## SOCIÉTÉ

Le nouveau-né enlevé au CHU de Constantine retrouvé

Laith est en «bonne santé»

Page 9

## Météo



### Régions Nord : 29° à Alger

Temps généralement ensoleillé avec développement localement de celles orageuses isolées sur les Hauts-Plateaux et les Aurès, pouvant déborder vers le littoral Est en fin de journée et soirée.

Les vents seront de secteur Nord à Nord-Est (20/30 km).

La mer sera belle à peu agitée.

### Régions Sud : 35° à Tamanrasset

Temps voilé à nuageux sur le Nord Sahara, les Oasis et le Hoggar/tassili avec localement évolution orageuse en cours de journée. Ailleurs, temps ensoleillé.

Les vents seront variables faibles à modérés avec quelques soulèvements de sable locaux.

## Necib à Sétif



Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif, au cours de laquelle il inspectera plusieurs projets hydrauliques, notamment celui de l'aménagement des hautes plaines sétiennes.

## Mme Aïcha Tagabou à Constantine



La ministre déléguée auprès du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, accompagnée d'une délégation de cadres, effectuera aujourd'hui une visite de travail dans la wilaya de Constantine, en vue de présider la cérémonie d'ouverture de la 13e édition du Salon national de la dinanderie.

## JEUDI À L'UNIVERSITÉ D'ALGER 2

### Séminaire sur Sigmund Freud



L'université d'Alger2 en collaboration avec l'ambassade d'Autriche organiseront le 19 juin à 8h30 à l'université d'Alger2, Bouzareah, un séminaire sur Sigmund Freud, père de la psychanalyse.

## DU 20 JUIN AU 3 JUILLET À DAR ABDELTIF

### Exposition de photos de Marine Lebrun

Pour sa première résidence photo de la saison 2013/2014, l'Agence pour le rayonnement culturel accueille, à Dar Abdetif, l'artiste photographe, Marine Lebrun, du 20 juin au 3 juillet 2014. Marine Lebrun pose un regard nouveau sur la ville d'Alger. Cette photographe parisienne d'origine algérienne s'est rendue en Algérie pour la première fois en juillet 2012. Partie à la découverte de sa famille, l'artiste est frappée par l'architecture d'Alger.

## AUJOURD'HUI ET DEMAIN À TAMANRASSET

### Célébration de la Journée de l'enfant africain

Sous le slogan «Notre enfance, c'est l'avenir» et en commémoration de la Journée de l'enfant africain qui correspond avec le 16 juin, l'Association pour le rayonnement des activités scientifiques et culturelles pour les jeunes, organise aujourd'hui et demain à Tamanrasset, un séminaire national pour célébrer cette journée.

## CE MATIN À 10H30

### Le Pr Kamel Senhadji invité du Forum de DK News

• Conférence sur l'évolution de la recherche sur le SIDA

Le professeur Kamel Senhadji, directeur de recherche à Lyon, éminent spécialiste du sida sera l'invité du Forum de DK News ce matin à 10h30 pour une conférence-débat sur les thèmes : Sida, le point sur l'évolution de la recherche • les greffes des cellules souches : une médecine réparatrice.



Cette rencontre se tiendra au siège de notre publication 3, rue du Djurdjura Ben Aknoun, Alger.



## BÉJAÏA

### Rassemblement pour l'officialisation de la culture et de la langue amazighes

La toute récente plante de la liberté de la presse Saïd Mekbel a servi de point de ralliement hier 14 juin 2014 dans la matinée (10h-12h) à près de deux cents personnes, dont des journalistes et autres correspondants de presse, pour assister (et soutenir) un meeting animé par le MCB (Mouvement culturel berbère) autour de la « revendication légitime et inextinguible » de la reconnaissance et de l'officialisation de l'identité, de la culture et de la langue amazighes. A noter que cette toute nouvelle placette a tendance

à devenir le « Hyde park » de Béjaïa et les couronnes de fleurs défilent sur le piédestal du buste de Saïd Mekbel, à diverses occasions désormais, sans pour autant que ces dépôts (de gerbes de fleurs) ne correspondent ni à l'anniversaire de l'assassinat du journaliste, ni à celui de la journée mondiale de la liberté de la presse...

Une pratique et des us sont tout simplement en train de s'imposer, même en total décalage par rapport à la vocation de la placette de la liberté de la presse Saïd Mekbel...

## Horaires des prières

Dimanche 16 chaâbane 1435

	Max	Min
Alger	29°	21°
Oran	25°	19°
Annaba	27°	19°
Béjaïa	27°	20°
Tamanrasset	35°	23°



## TRANSPORTS

### Remise ce matin de diplômes d'inspecteurs du permis de conduire

Le ministre des Transports, Amar Ghoul, présidera ce matin à 10h, au siège de son département ministériel, une cérémonie de remise de diplômes du premier groupe de la promotion 2014 des inspecteurs de permis de conduire et de la sécurité routière de l'École nationale d'application des transports terrestres.

## CE MATIN À 9H À DAR EL-IMAM

### Conférence nationale des directeurs des affaires religieuses

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aissa, présidera ce matin à 9h à Dar El Imam (El-Mohamadia), les travaux de la conférence nationale des directeurs des affaires religieuses et des wakfs des 48 wilayas.

## CET APRÈS-MIDI À LA SABLETTE

### Spectacles de clowns

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger organise cet après-midi de 15h à 18h, des animations pour enfants qui seront animés par des clowns professionnels à la plage La Sablette.



## DEMAIN AU SHERATON

### Remise des prix aux lauréats du 3<sup>e</sup> concours Injaz El Djazaïr

La remise des prix de la 3<sup>e</sup> compétition annuelle des jeunes entrepreneurs, Injaz El Djazaïr, aura lieu demain lundi 16 juin au niveau de l'hôtel Sheraton Club des Pins. Placé sous le haut patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, l'évènement est organisé par le Cercle d'action et de réflexion autour de l'entreprise (CARE) et sponsorisé par l'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo.



## AAFMB

### 7<sup>e</sup> édition de la caravane médicale

L'Association des amis de la faculté de médecine de Béjaïa (AAFMB) tient plus que jamais à cet événement-fétiche qu'est la caravane médicale et qu'elle a institué il y a sept ans. Et c'est d'ailleurs pourquoi est programmée, le 21 juin 2014, une caravane médicale devant profiter aux populations des villages satellites des communes d'Ighil Ali, Aït R'zine et Boudjellil, autrement dit les villages considérés comme étant les plus distants du chef-lieu de wilaya de Béjaïa.

# SELLAL OPTIMISTE

## La situation à Ghardaïa en nette amélioration

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a affirmé hier à Alger que la situation dans la wilaya de Ghardaïa «est en nette amélioration», précisant que le gouvernement réglera «définitivement le problème par la voie du dialogue et de la concertation», «en application des instructions du président de la République.

«J'ai rencontré aujourd'hui des habitants de Ghardaïa et procédé à une évaluation de la situation prévalant dans cette région. J'ai constaté effectivement, une nette amélioration», a indiqué M. Sellal dans une déclaration à la presse au terme de la visite de travail effectuée dans la wilaya.

«La situation dans cette wilaya s'est réellement améliorée. Cependant, il est nécessaire de poursuivre les efforts. Voilà pourquoi, j'ai appelé les habitants de cette ville ancestrale à davantage de discipline et au resserrement des rangs», a-t-il dit, car «il est temps de s'écartier des chemins menant à la discorde».

Après avoir salué «la compréhension» dont font partie les habitants de Ghardaïa et «toutes les parties» à l'égard

**L'Etat appliquera la loi dans toute sa rigueur pour protéger les vies et les biens**



de la gravité de la situation, M. Sellal a affirmé que le gouvernement «règlera définitivement le problème de cette wilaya par la voie du dialogue et de la concertation, en application des instructions du Président Abdelaziz Bouteflika». Il a rappelé que sa visite à Ghardaïa intervenait en application des promesses faites par le président de la République lors de sa campagne électorale pour l'élection présidentielle du 17 avril et annoncé qu'une série de mesures ont été prises pour le règlement du problème de Ghardaïa.

«J'ai insisté pour que la loi soit scrupuleusement appliquée contre qui-conque s'avise d'attenter à l'ordre public», a-t-il dit assurant que «la Justice jouera son rôle et que les services de sécurité accompliront leur mission car il

faut préserver la sécurité et la stabilité. «Toutes les mesures nécessaires ont été prises durant cette visite pour un retour à la normale à Ghardaïa», a-t-il ajouté.

«La wilaya de Ghardaïa bénéficie d'un programme ambitieux avec d'importants projets socio-économique et il est temps de rétablir l'ordre des choses dans la région», a poursuivi M. Sellal.

Le Premier ministre a présidé hier matin une réunion avec les notables, élus et représentants de la société civile de Ghardaïa en présence du ministre d'Etat ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, ainsi que le ministre de la Justice, garde des sceaux, Tayeb Louh ainsi que le commandant de la 4<sup>e</sup> Région militaire le général major Chérif Abderrezak.

## Bientôt des caméras de surveillance sur les principales routes de Ghardaïa

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a annoncé samedi à Ghardaïa le lancement prochain du projet d'installation de caméras de surveillance sur les principales routes de cette wilaya, en réponse à la demande de ses habitants.

«Des caméras de surveillance seront installées au niveau des principales routes de la wilaya de Ghardaïa», a fait savoir M. Sellal.

«Le gouvernement a inscrit le projet et a alloué l'enveloppe financière nécessaire à la wilaya, assurant ainsi le lancement prochain du projet en réponse à la demande d'un grand nombre de Ghardaouis», a-t-il soutenu.

Après avoir salué les efforts de l'Armée populaire nationale (ANP), et des autres services de sécurité, M. Sellal a affirmé que «l'Etat algérien préservera, coûte que coûte, la sécurité de la wilaya de Ghardaïa», soulignant que la situation «n'est pas aussi grave».

Cependant, «nous nous trouvons à un tournant dangereux

et nous devons œuvrer à éviter tout dérapage», a-t-il dit. Le Premier ministre a appelé les commerçants des quartiers du Ksar Malika, Thniet el-Makhzen et Sid Abbaz à «rouvrir leurs commerces».

Il a exhorté les habitants de ces quartiers à réintégrer leurs domiciles, car Ghardaïa a un programme ambitieux et un grand rôle à jouer dans l'économie nationale, insistant sur la nécessité «de donner un nouveau départ à cette wilaya dans tous les domaines».

Par ailleurs, M. Sellal a appelé les notables de la wilaya à être «les meilleurs ambassadeurs de la réconciliation et à resserrer les rangs des Ghardaouis pour leur éviter d'aller à rebours». Il a d'autre part instruit le ministre des Affaires religieuses et des wakfs à l'effet d'organiser la semaine prochaine un séminaire visant à réunifier les Ghardaouis, qui ont incarné à travers l'histoire les nobles valeurs de tolérance et de cohésion.

## Les notables de Ghardaïa reconnaissants au président Bouteflika pour ses efforts en faveur du règlement de leurs problèmes

Les notables de la wilaya de Ghardaïa ont exprimé leur reconnaissance au président Bouteflika pour les efforts qu'il consent en faveur du règlement des problèmes de la wilaya.

«Nous remercions le président de la République Abdelaziz Bouteflika pour ses efforts et son attention en faveur de l'Algérie tout entière et de la wilaya de Ghardaïa en particulier», a affirmé Daoud Bourguiba dans une allocution au nom des notables ibadites lors d'une rencontre avec le Premier ministre Abdelmalek Sellal.

Après avoir rappelé que

Ghardaïa a tenu durant la décennie noire (les années 90), M. Bourkiba a indiqué que la ville «tiendra encore une fois grâce aux efforts de tous ses enfants à la faveur de la cohabitation, de la coopération et du développement».

«Les habitants de Ghardaïa affirment leur attachement à l'Algérie et à l'unité nationale et territoriale et rejettent toute ingérence étrangère dans leurs affaires internes sous quelque qualificatif ou couvert que ce soit», a-t-il dit.

L'intervenant a interpellé le gouvernement à l'effet d'appliquer rigoureusement les lois de la République afin,

a-t-il soutenu, de faire passer l'occasion devant les ennemis de l'Algérie. Il a appelé les populations de la wilaya à saisir l'opportunité du mois de ramadan pour oeuvrer au rétablissement de la stabilité et de la sécurité.

De son côté, Benbrik Brahim, a dans une allocution au nom des notables malekites, exprimé sa reconnaissance au président Abdelaziz Bouteflika et à son gouvernement pour les «efforts consentis en faveur du règlement des problèmes de la wilaya».

Il a également exprimé ses remerciements aux auto-

rités militaires pour leurs efforts en vue de la préservation de la sécurité de la wilaya et celle de ses habitants et leurs biens.

Il a rendu hommage aux bonnes volontés parmi les enfants d'Algérie qui ont visité Ghardaïa en vue de réconcilier les enfants de la même région. Il a souligné la nécessité de préserver l'unité nationale et territoriale du pays appellant le gouvernement à apporter des solutions aux problèmes que la wilaya de Ghardaïa rencontre notamment en ce qui concerne l'éradication de la violence et de ses causes.

**Belaïz :**  
Des indices d'une sortie «imminente» et «définitive» de la situation vécue à Ghardaïa

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz a fait état à Ghardaïa d'indices d'une sortie «imminente» et «définitive» de la situation vécue à Ghardaïa.

«Il y a plusieurs indices d'une sortie imminente de la crise vécue à Ghardaïa», a déclaré M. Belaïz lors de la cérémonie d'installation du nouveau wali de Ghardaïa, M. Abdellahim Chater, auparavant wali de Tamanrasset.

M. Belaïz a dit avoir donné des instructions «fermes» au nouveau wali afin de mettre un terme «définitivement» à la situation vécue par la wilaya de Ghardaïa.

Le ministre a appelé «tout un chacun», en particulier les élus et les acteurs de la société civile, à contribuer à «mettre un terme à cette situation», avec l'application «rigoureuse» des instructions.

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a entamé hier matin une visite dans la wilaya de Ghardaïa, accompagnée de M. Belaïz, du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh.

Le Premier ministre a présidé une rencontre avec les notables, les élus et les représentants de la société civile, en vue de trouver une solution «définitive» à la situation à Ghardaïa, en application des instructions du président de la République.

## Mobiliser les jeunes Ghardaouis en faveur des intérêts suprêmes du pays

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a appelé hier à Ghardaïa les notables, les élus et les représentants de la société civile à apporter leur concours en vue de mobiliser les jeunes de la région en faveur des intérêts suprêmes du pays.

«Chacun de vous doit apporter son concours en vue de mobiliser les jeunes en faveur des intérêts suprêmes du pays, de ceux de la région de Ghardaïa et de ceux des jeunes qui portent l'avenir», a soutenu le Premier ministre lors d'une rencontre avec les notables, les élus et les représentants de la société civile de Ghardaïa.

Etaient présent à cette rencontre, le ministre d'Etat ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Tayeb Belaïz, le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh et le Commandant de la 4<sup>e</sup> région militaire, le général-major, Chérif Abderrezak.

Le gouvernement est «determined» à poursuivre ses efforts pour développer la région de Ghardaïa, apporter des solutions à ses problèmes et aider l'ensemble des citoyens, conformément aux instructions «fermes» du président Abdelaziz Bouteflika, a assuré M. Sellal.

**Il a expliqué que sa visite à Ghardaïa, intervenait en application des promesses faites par le président de la République durant sa dernière campagne électorale, en vue de «trouver une solution définitive à ce problème, par la voie du dialogue et de la concertation continue ainsi qu'à travers l'application rigoureuse des lois de la République».**

APS

**M. MÉBARKI  
L'ANNONCÉ HIER  
62.000  
places pédagogiques  
et 40.000 lits prêts  
au niveau national**

Le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique sera renforcé à la rentrée universitaire 2014-2015 par 62.000 places pédagogiques et 40.000 lits, a annoncé hier à Tipasa le ministre du secteur, Mohamed Mebarki.

«Avec le renforcement des capacités d'accueil, au double plan pédagogique et d'hébergement, la rentrée universitaire s'annonce sous de bons auspices», a affirmé le ministre, au cours d'une conférence nationale des recteurs des universités et des centres de la recherche scientifique, abritée par le pôle universitaire de Koléa.

Grâce à cet apport infrastructurel, les capacités d'accueil des universités algériennes seront portées à plus de 1.250.000 places pédagogiques, a indiqué le ministre, observant que «la prochaine rentrée sera des plus régulières, à l'exception de 3 à 4 universités qui feront face une légère pression».

Afin de résorber le déficit qui pourrait survenir dans ces universités, le ministère prévoit de transférer les étudiants n'ayant pas trouvé de places à leur niveau vers d'autres universités, ou d'exploiter d'autres infrastructures mise à la disposition de l'Enseignement supérieur par d'autres secteurs comme celui de l'Education nationale.

M. Mebarki a donné des instructions aux responsables universitaires pour veiller au bon accueil des nouveaux étudiants, en leur facilitant les procédures d'inscription.

Lors d'un point de presse, le ministre a fait état de l'ouverture, cette année, du concours au magister de l'enseignement classique «en égard à l'existence de certaines de demandes relatives à la post-graduation de ce système qui demeure encore en vigueur», a-t-il relevé, en faisant remarquer que «le système classique arrivera un jour à son terme, pour céder complètement la place au système LMD».

Par ailleurs, M. Mebarki a fait savoir qu'il sera procédé, à la prochaine rentrée, à l'ouverture d'autres écoles de l'Enseignement supérieur, telles que l'Ecole supérieure de la biotechnologie et l'Ecole nationale polytechnique à Constantine, et des Ecoles préparatoires aux Sciences de la nature et de la vie, prévues pour leur ouverture à Alger, Mostaganem et Oran.

## HABITAT

### Les entreprises de réalisation doivent renforcer leurs moyens matériels

**Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville  
Abdelmadjid Tebboune, a indiqué hier à Alger que les entreprises algériennes et étrangères engagées dans la réalisation de logements doivent renforcer leurs moyens afin de ne pas cumuler des retards.**

«Les sociétés doivent renforcer leurs moyens de réalisation de logements afin de ne pas cumuler les retards», a souligné le ministre lors d'une visite d'inspection de plusieurs projets relevant de l'Agence algérienne de développement de logement (AADL) et de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI) notant que certains de ces sites enregistrent un retard de 20% dans le rythme d'avancement.

Afin de hâter le rythme de réalisation des projets de l'AADL et de l'ENPI, le ministre a indiqué que les formules d'activité 3X8 devraient être adoptées comme il a demandé aux entreprises de renforcer leurs matériels et équipements sur les chantiers. Les sociétés engagées dans l'ensemble de ces projets sont Arab



Contractors (Egypte), De Zhejiang et CSCCE (Chine) et Atlas GCC (Turquie) ainsi que EC Blida (Algérie). M. Tebboune a visité les chantiers implantés à Ouled Fayet, Sidi Abdallah et Gué de Constantine, situés respectivement dans les daïras de Cherga, Zéralda et Bir Mourad Raïs. A Sidi Abdallah, le ministre a souligné que 24.000 logements sont prévus contre 700 dans l'ancien programme. Sur un seul site de cette ville, l'AADL a prévu un programme de 10.000 unités de type location-vente ce qui est une première pour cette agence, précisent. Le ministre, qui a affirmé que le programme de l'AADL est capable de répondre à la demande, a assuré que tous les souscripteurs déclarés éligibles à cette formule seront convoqués pour payer la première tranche du prix du logement

ajoutant que l'essentiel était de parvenir àachever et livrer les logements dans les délais prévus. Des programmes additionnels seront inscrits à l'actif de l'AADL pour répondre à toutes les demandes des citoyens et ce sur instruction du Premier ministre Abdelmalek Sellal, a-t-il poursuivi. En ce qui concerne les problèmes d'approvisionnement en ciment qui lui ont été exposés par des

responsables de chantiers, il a indiqué que le Groupement industriels des ciments d'Algérie (GICA) devrait répondre à leur demande sans quoi il y aura des autorisations supplémentaires d'importation de ce matériau. Le ministre s'est aussi enquise des travaux de réfection du stade du 5-Juillet où il a instruit les responsables de respecter les délais de réalisation. Les travaux de rénovation du stade ont démarré fin mars dernier pour remplacer les gradins dans un délai de 12 mois. Le stade du 5-Juillet, d'une capacité de 70.000 places, a été inauguré le 17 juin 1972. Un effondrement partiel survenu le 21 septembre 2013 dans la partie supérieure des gradins, avait coûté la vie à deux jeunes supporters lors d'une rencontre du championnat national de football.

### AMARA BENYOUNÈS HIER A TIPASA : 3500 agents mobilisés durant le Ramadhan pour le contrôle de la qualité et la répression des fraudes

Au moins 3500 agents ont été mobilisés pour le contrôle de la qualité et de la répression des fraudes pour le mois de Ramadhan pour le contrôle de la qualité et la répression des fraudes, a annoncé, hier à Tipasa, le ministre du Commerce, Amara Benyounès.

«Cette mesure vise essentiellement à protéger le consommateur contre des pratiques préjudiciables, à travers des opérations de contrôle qui seront menées H24 sur le terrain par nos

brigades», a indiqué M. Benyounès en marge d'une cérémonie de généralisation du registre du commerce électronique.

«La loi sera appliquée dans toute sa rigueur pour veiller à la santé du citoyen et lutter contre le commerce informel», a souligné le ministre, qui a assuré de «la disponibilité des produits alimentaires en quantités suffisantes», d'où la nécessité pour les citoyens, a-t-il dit, de «jouer un rôle de régulateur du marché, en

s'abstenant de changer leurs habitudes de consommation».

«Les prix sont libres, et le ministère du Commerce n'est pas responsable de leur hausse», a fait remarquer M. Benyounès, appelant les consommateurs à jouer le rôle de «régulateurs» des prix, et en convaincant les commerçants à «se conformer aux valeurs du mois sacré, en s'écartant de la fraude et de la cupidité et autres instincts suscités par la recherche

du gain facile». Lors de sa visite à Tipasa, M. Benyounès a eu à inspecter les travaux de réalisation, à Bou Ismaïl, du siège de l'inspection territoriale du commerce, et du nouveau siège de la direction locale du Commerce au niveau du chef-lieu de wilaya.

Le ministre a clôturé sa visite en présidant une cérémonie de remise de décisions d'attribution de 40 carreaux commerciaux au marché des fruits et légumes de la ville de Nadhour.

### SELON LE SG DU MINISTÈRE DU TRAVAIL

Le défi de l'emploi et la lutte contre le chômage «est loin d'être complètement relevé», en dépit des résultats «positifs» obtenus grâce à la mobilisation de moyens humains et matériels très importants, a estimé le secrétaire général du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Khiat.

«Les résultats positifs obtenus grâce à la mobilisation de moyens humains et matériels très importants, ne doivent pas nous faire tomber dans le piège de l'auto satisfaction. Le défi de l'emploi et de la lutte contre le chômage est loin d'être complètement relevé», a indiqué M. Khiat lors d'une rencontre sur l'évaluation de la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC).

M. Khiat a ajouté que l'impact des programmes de développement mis en œuvre depuis une décennie et les efforts consentis

### ►

### Le défi de l'emploi et la lutte contre le chômage «est loin d'être complètement relevé»

en matière de promotion de l'emploi et de l'amélioration des performances en matière d'intermédiation ont permis d'amorcer un processus continu de réduction du niveau du chômage.

Il a rappelé les mesures prises par le président de la République, notamment lors du Conseil des ministres du 22 février 2011, en faveur de l'encouragement de l'investissement d'une manière générale et de la promotion de l'emploi et de la création d'activité en particulier.

Il a ainsi évoqué les mesures liées à la promotion de l'emploi, notamment, l'allégement et la facilitation des procédures et les modalités de création de micro-entreprises dans le cadre des dispositifs gérés par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSE) et la CNAC. «Beaucoup d'efforts ont été consentis, et les résultats sont là, mais c'est

maintenant plus que jamais que nous devons redoubler de mobilisation pour répondre aux attentes des citoyens, notamment des jeunes, qui n'ont pas encore eu la chance d'accéder à un poste de travail et de participer à la création de richesses», a-t-il insisté. M. Khiat a encore souligné que la création d'activité doit s'orienter vers l'amélioration de la qualité des prestations notamment, l'accompagnement et le suivi poste création des micro-entreprises et l'assurance d'une assistance plus soutenue aux porteurs de projets dans leurs démarches avec les différentes administrations. Le secrétaire général du ministère a relevé la nécessité de «simplifier davantage les procédures administratives en matière de l'emploi par l'introduction des nouvelles TIC et des services en ligne, réduire les délais de traitement des dossiers des porteurs de

projets et assurer une plus grande rigueur dans l'examen et la préparation des dossiers des promoteurs». «Orienter les promoteurs vers des créneaux visant la satisfaction des besoins locaux et la mise en valeur des ressources et des potentialités locales à travers une meilleure coordination avec les autorités locales dans la perspective d'une contribution plus efficace au développement local, figure parmi les moyens visant à améliorer la qualité des prestations en matière d'emploi», a-t-il expliqué. Pour sa part, le directeur général de la CNAC, Ahmed Chawki Taleb a annoncé qu'une opération d'inscription en ligne au profit des jeunes porteurs de projets pour la réalisation de leurs micro-entreprises, sera lancée par cette caisse, le 6 juillet prochain. «Cette mesure permettra aux jeunes porteurs de projets d'accélérer les phases de création

de leur micro-entreprises et d'obtenir un rendez-vous immédiat pour le premier contact avec les conseillers animateurs des agences concernées relevant de la CNAC», selon M. Taleb. Une caravane de vulgarisation du dispositif CNAC sera lancé pendant la saison estivale au niveau des zones côtières, pour sensibiliser le public et particulièrement les jeunes sur les procédures et l'accompagnement relatif à la création de la micro-entreprise, a ajouté M. Taleb. Il a expliqué que la stratégie de la caisse porte sur l'amélioration du service public en direction des usagers par l'allègement des procédures administratives et l'introduction de nouveaux services électroniques à l'endroit des postulants au dispositif de soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans.

Le Conseil supérieur de la langue arabe a révélé hier les noms des quatre lauréats du prix du Conseil pour 2014, et annulé quatre autres sur un total de 38 travaux présentés pour niveau insatisfaisant ou ne répondant pas aux conditions du concours.

Après réunion et délibérations du comité d'évaluation des travaux présentés à ce concours et au nombre de 38, le comité a décidé d'attribuer le premier prix en linguistique et étude de la langue au projet de Mme Farah Didouh alors que le deuxième prix a été annulé pour niveau insatisfaisant, a indiqué un communiqué du Conseil supérieur de la langue arabe.

En traduction vers la langue arabe des sciences et lettres, le premier prix est revenu au chercheur Mokhtar Benayache pour son travail intitulé «*Histoire visuelle de l'architecture du XX<sup>e</sup> siècle*», de Denis Sharp, et le deuxième attribué à Alalaou Amara pour son travail sous le titre de «*Bougie port maghrébin (1067-1510)*».

Mohamed Ramzi a remporté, quant à lui, le

## CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA LANGUE ARABE Les noms des quatre lauréats du prix 2014 connus



premier pour sa recherche intitulée «*Rabii al-Badii réalisée par l'illustre érudit Cheikh Mohamed Ben Youssef Attiche, alors que le second a été annulé pour niveau insatisfaisant.*

Section langue arabe dans les domaines des technologies et contenu numérique, les deux prix ont été annulés car les postulants ne répondent pas aux critères requis.

D'autre part, le Conseil

supérieur de la langue arabe annoncera l'organisation du prix de la langue arabe pour 2016 dans trois domaines différents à savoir la linguistique, la traduction vers l'arabe et les sciences et technologies modernes. Un autre également dans un nouveau domaine lié au meilleur travail d'arabisation de l'administration et de l'environnement.

Le prix bannuel du Conseil supérieur de la

langue arabe s'intéresse aux travaux réalisés dans l'ensemble des domaines en rapport direct avec la promotion de l'utilisation de la langue arabe dont les sciences, les techniques modernes, les arts, les lettres et enfin la traduction.

Le coup d'envoi est donné à encourager les chercheurs et à valoriser leurs réalisations scientifiques et cognitives dans le but d'enrichir la langue arabe et de contribuer à sa diffusion et à sa promotion.

Outre l'impression de leurs recherches qui seront distribuées aux établissements concernés, bibliothèques universitaires et centres de recherche, des montants d'argent seront remis également aux vainqueurs.

Prochainement, le Conseil supérieur de la langue arabe organisera une cérémonie officielle pour la remise des prix en question.

## La saison estivale officiellement lancée à Alger

Le coup d'envoi officiel de la saison estivale dans la wilaya d'Alger a été donné hier à la plages des Sablettes (commune d'Hussein-Dey), qui abrira jusqu'au 28 juin une exposition-vente de produits de l'artisanat inaugurée à cette occasion.

Le coup d'envoi a été donné par la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, en présence du wali Abdellah Zoukh lors d'une cérémonie marquée par des chants de trompettes exécutés par les douze troupes qui participent au premier Festival régional des fanfares qui se tient à Alger du 13 au 17 juin. Après avoir passé en revue les troupes de fanfares qui représentent plusieurs wilayas, dont Ouargla, à la première édition de ce festival, Mme Tagabou a inauguré à la plage des Sablettes, en partie ouverte au public, une exposition-vente de produits de l'artisanat. Seize artisans participent à cette manifestation qui se déroulera jusqu'au 28 juin, en exposant à la vente des bijoux, des habits traditionnels, des pièces d'argenterie et des ustensils de poterie. La

ministre déléguée s'est longuement attardée dans les stands de différents directions et établissements de wilaya d'Alger où elle a reçu des explications sur les préparatifs et le déroulement de la saison estivale (1er juin-30 septembre) dans la capitale. Les 72 plages autorisées cette année à la baignade, sur les 85 plages qui comprennent la capitale, ont enregistré un rush de 132.900 estivants depuis le 1er juin, selon un bilan de la protection civile qui déplore un mort par noyade dans une plage à Ain Benian, à l'ouest d'Alger. Dans une brève déclaration à la presse, Mme Tagabou a appelé les estivants à préserver contre toute dégradation les différents espaces de loisirs et de détente, notamment les plages. Au site des Sablettes, partiellement ouvert au grand public, les visiteurs auront tout le loisir de profiter de la plage, d'une longue promenade piétonne, de plusieurs terrains de jeux, d'un manège en plus de quelques services d'accompagnement comme des cafétérias avec terrasses et une bibliothèque foraine.

## SELON LA PROTECTION CIVILE Plus de 132.000 estivants dans les plages algéroises depuis le 1<sup>er</sup> juin

Plus de 132.000 estivants ont été enregistrés depuis le début de la saison estivale le 1er juin dans les 72 plages autorisées à la baignade dans la wilaya d'Alger, a indiqué hier un bilan de la Protection civile qui a déploré un mort par noyade.

Un rush de 132.900 estivants a été observé durant les dix premiers jours de juin dans les 72 plages autorisées à la baignade, a souligné le chargé de communication de la Protection civile d'Alger, le lieutenant Sofiane Bakhti, lors du lancement officiel de la saison estivale 2014 dans la capitale.

Le coup d'envoi de la saison estivale dans la wilaya d'Alger (1er juin-30 septembre) a été officiellement donné à la plage des Sablettes (Hussein-Dey) par la ministre déléguée chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, en présence du wali Abdellah Zoukh.

Le bilan a déploré la mort par noyade dans une plage à Ain Benian d'un jeune de 25 ans originaire de Djelfa, a précisé M. Bakhti, soulignant que 35 estivants ont été sauvés de la noyade par les équipes de la Protection civile qui ont effectué durant la même période 154 interventions prodigant des secours à 107 personnes dans les plages

alors 12 autres ont été transférées vers les hôpitaux.

Pour un bon déroulement de la saison estivale dans la capitale, la Protection civile a, selon lui, procédé au recrutement sur concours de 567 jeunes saisonniers pour officier comme agents dans les plages, après avoir reçu une initiation aux premiers secours.

Ces saisonniers prêtront main forte aux 120 agents permanents de la Protection civile, dont des plongeurs, mobilisés dans les plages autorisées à la baignade à Alger jusqu'à la fin de la saison estivale le 30 septembre, a assuré M. Bakhti.

Trois unités maritimes relevant de la Protection civile accostent au port de Tamenfoust, dans la commune d'El Marsa, au port d'Alger et à Sidi Fredj et restent mobilisées H24 pour, a-t-il dit, garantir une intervention rapide dans les plages en cas d'urgence.

La Protection civile de la wilaya d'Alger a enregistré dans un bilan plus de 3,7 millions d'estivants dans les plages durant la saison estivale de 2013 qui avait connu trois morts par noyade alors que 1.034 personnes ont été sauvées de la noyade.

APS

## UNIVERSITÉ

### La nouvelle loi d'orientation de la recherche scientifique sera mise en œuvre à la prochaine rentrée

La nouvelle loi d'orientation de la recherche scientifique sera mise en œuvre «dès la prochaine rentrée universitaire», a indiqué, samedi à Tipasa, le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Hafidh Aouragh.

«La recherche scientifique en Algérie sera dotée d'une nouvelle loi d'orientation qui a pris en compte, dans son élaboration, les carences de l'ancienne loi régissant ce domaine», a affirmé M. Aouragh, en marge de la conférence nationale des recteurs des universités et des directeurs des centres de recherche scientifique,

abritée par le pôle universitaire de Koléa. Évoquant les avantages de cette nouvelle loi, le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au ministère a expliqué que celle-ci «assure la pérennité et la continuité de la recherche, contrairement à l'ancienne loi limitant la durée de la recherche et son financement à cinq ans».

Il a rappelé, à cet égard, que la recherche scientifique a été interrompue durant la période allant de 2008 à 2012 «faute de financement des projets proposés».

Aussi, pour remédier à cette situation, la nouvelle loi prévoit de «soumettre à l'État, chaque année, un programme de recherche en vue de

son approbation et son financement, de manière à garantir la continuité de la recherche sur le terrain», a-t-il souligné.

L'autre avantage, évoqué par M. Aouragh, a trait au fait que la nouvelle loi offre aux chercheurs nationaux établis à l'étranger et désirant rentrer au pays pour continuer leurs recherches, «toutes les facilités requises par l'exécution de leurs projets».

Dans ce contexte, ce responsable a fait savoir qu'une centaine de chercheurs algériens dans divers domaines, établis à l'étranger, ont regagné le pays l'année dernière, pour travailler dans des centres de recherche nationaux, fait préalable, selon lui, «de retour des cerveaux émigrés».

## Rencontre nationale d'ici fin 2014 sur le rôle des associations dans la promotion de la société

Une rencontre nationale sera organisée en fin d'année par l'Académie algérienne de continuité et développement au profit des acteurs du mouvement associatif, avec la participation d'experts, d'académiciens et de représentants des différentes associations actives, a indiqué samedi l'académie. Parmi les objectifs de cette rencontre nationale «l'examen des moyens susceptibles de renforcer le rôle des associations dans la promotion de la société, l'ancrage de la culture de citoyenneté, le renforcement de la communication et l'entraide», a affirmé le président de l'académie, Khaled Lousfane lors d'une conférence de presse animée à Alger sous le thème «La contribution de la société civile à promouvoir la gouvernance».

Il a, d'autre part, souligné l'importance de «promouvoir le dialogue et la concertation, d'encourager la cohésion et l'unité nationale, et de préserver les composantes et les acquis de la nation».

M. Lousfane a également mis l'accent sur la nécessité de «rapprocher l'administration du citoyen et de f-

fuser la culture de tolérance et d'entraide».

Dans son intervention, Dr Bouhina Kaoui, doyen de la faculté de droit et des sciences politiques à l'université de Ouargla a mis en avant «la relation étroite entre les individus et la société civile, et le rôle de cette dernière dans l'ancrage des principes de gouvernance dans divers domaines».

«Le véritable développement passe par l'implication de la société civile dans les différents domaines de la vie», a-t-il insisté, appelant au respect de la transparence, la compétence et l'efficacité comme critères essentiels pour réaliser les objectifs de la gouvernance.

Le conférencier a, en outre, qualifié la société civile de partenaire efficace et d'instrument essentiel pour réaliser l'objectif du développement, à la lumière des développements opérés sur les plans social, économique et culturel. Enfin, il a appelé la société civile à renforcer sa place, à travers «la coordination de l'action participative et bénévole, estimant à 92 000 le nombre d'associations à l'échelle nationale.

## DU 15 AU 19 JUIN M. Yousfi prendra part à Moscou au Congrès mondial du pétrole

Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, conduira la délégation algérienne aux travaux du 21<sup>e</sup> Congrès mondial du pétrole qui se tiendra du 15 au 19 juin à Moscou, a indiqué hier le ministère dans un communiqué.

M. Yousfi, qui sera accompagné de représentants de l'administration centrale et du groupe Sonatrach, doit s'entretenir, en marge des travaux, avec certains de ses homologues ainsi qu'avec des dirigeants de compagnies pétrolières internationales, précise la même source.

Ce congrès mondial doit notamment examiner des questions relatives à l'exploration et la production pétrolières et gazières, au raffinage, au transport et à la petrochimie, selon le communiqué.

## ALGÉRIE-ROYAUME UNI L'Algérie, «acteur régional clé» avec qui la Grande Bretagne souhaite développer un partenariat

Mme Alderman Fiona Woolf, Lord maire de la City de Londres, a exprimé vendredi sa volonté «de tisser des liens et d'améliorer davantage les relations bilatérales avec l'Algérie».

Mme Alderman Fiona Woolf, qui effectuera à partir de samedi une visite de deux jours en Algérie, a souligné, dans un communiqué reçu à Londres, que son déplacement vise à «renforcer l'entente» entre la communauté d'affaires britannique et son homologue en Algérie et explorer de «nouvelles possibilités» de travailler ensemble pour développer une industrie des services financiers «durables et rentables».

La patronne du quartier financier de Londres a estimé que l'Algérie est un marché «important» pour les entreprises du Royaume-Uni, ajoutant que la «City» est «désireuse de développer un partenariat avec l'Algérie en tant qu'acteur régional clé».

Elle a également émis le vœu que cette visite contribuera à développer des relations bilatérales «solides» permettant aux deux pays de «relever les défis et saisir les opportunités et de travailler pour un avenir prospère».

«J'espère que nous pourrons accroître les échanges entre les services financiers, ainsi que dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, de l'éducation, de la santé et bien d'autres secteurs», a-t-elle souhaité. «Notre engagement est fort et nous espérons voir plus d'entreprises britanniques travailler avec l'Algérie pour faciliter la croissance en introduisant des produits efficaces, des services et une expertise globale, renforcer la croissance économique et soutenir la création d'emplois», a ajouté la responsable britannique.

À cours de son séjour, elle sera reçue par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal et par plusieurs ministres dont ceux des Finances, de l'Education nationale et de la Santé.

APS

## ALGÉRIE - ESPAGNE Le président du Sénat espagnol inaugure une plaque commémorative du séjour de Cervantès à Alger



Accompagné de la présidente de l'APC de Mohamed-Belouizdad, Naima Dehina, M. Garcia-Escudero Marques a inauguré une plaque au lieu historique «La grotte de Cervantès» où s'était réfugié l'écrivain espagnol lors d'une tentative d'évasion durant son emprisonnement à Alger entre 1575 et 1580. Fait captif avec son frère Hidalgo durant la régence ottomane, Miguel de Cervantès s'était caché dans cette grotte située dans les hauteurs du quartier Mohamed-Belouizdad

(ex-Belcourt) avec 13 autres compagnons lors de sa seconde tentative d'évasion en 1577.

L'inauguration de cette plaque dans un lieu témoin de la «relation historique entre le peuple d'Espagne et le peuple algérien», ainsi que l'a estimé M. Garcia-Escudero Marques, s'inscrit dans le cadre des travaux de restaurations de la «grotte de Cervantès». Ces travaux seront menés par la commune de Mohamed-Belouizdad en collaboration avec l'ambassade d'Espagne en Algérie et

l'Institut Cervantès d'Alger, a indiqué Mme Dehina.

Non gardée et facile d'accès, la grotte et l'ancienne plaque commémorative jouxtant son entrée avaient subi de sérieuses détériorations, avait-on constaté à l'occasion d'une visite guidée de la capitale sur les traces du romancier espagnol, organisée en avril 2013 pour les élèves de l'Institut Cervantès. La construction d'une «loge» pour un gardien à l'intérieur du square est prévue en plus des travaux de restauration, a expliqué Mme Dehina. Des ateliers éducatifs pour enfants et d'autres activités culturelles seront, par ailleurs, organisés dans le square abritant la grotte, a indiqué, de son côté, la directrice de l'Institut Cervantès d'Alger, Raquel Romero Guillemas.

Le président du Sénat espagnol est en visite depuis mercredi dernier, à l'invitation du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah. Cette visite a pour objectif de renforcer les relations parlementaires algéro-espagnoles.

## M. Lamamra s'entretient avec le président du Sénat espagnol

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu hier à Alger, avec le président du sénat espagnol Pio Garcia-Escudero Marquez.

M. Marquez a indiqué, à l'issue de l'audience, avoir eu un entretien «cordial» avec M. Lamamra, ayant porté sur les moyens de renforcer

la coopération entre l'Algérie et l'Espagne, notamment dans le domaine parlementaire, ajoutant que cet entretien avait porté, également, sur les questions d'intérêt commun.

Le président du Sénat espagnol est en visite en Algérie depuis mercredi dernier, à l'invitation du pré-

sident du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah.

Cette visite a pour objectif de renforcer les relations parlementaires algéro-espagnoles qualifiées de «distinguées et empreintes de continuité et de concertation durable entre les deux pays», avait précisé le Conseil de la nation.

## Rencontre entre le Conseil de la nation et le Sénat espagnol à Madrid avant fin 2014

Le président du Sénat espagnol, Pio Garcia-Escudero Marquez a annoncé, hier à Alger, une rencontre à Madrid entre le Sénat espagnol et le Conseil de la nation, avant la fin de l'année en cours, consacrée à la coopération bilatérale.

«Nous sommes convenus avec mon homologue algérien de célébrer, avant la fin de l'année en cours, une journée entre les deux chambres à Madrid, pour traiter des affaires liées à la coopération entre les

deux pays», a indiqué M. Pio Garcia-Escudero Marquez dans une déclaration à la presse à la fin de sa visite en Algérie.

Il a ajouté, à ce propos, que le programme de cette journée «sera établi d'ici un mois» par un groupe de travail soulignant que «les aspects économique, commercial et sécuritaire» seront les principaux axes de l'ordre du jour de l'événement.

Qualifiant les relations entre les deux pays de «très bonnes dans plu-

sieurs aspects», le président du Sénat espagnol a souligné qu'un programme de coopération a été établi dans le secteur économique notamment pour le développement des petites et moyennes entreprises (PME), notant à l'occasion que 80% de postes d'emploi en Espagne sont générés par ces PME.

M. Marquez est arrivé mercredi dernier à Alger, à l'invitation du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah. Durant son séjour, M. Mar-

quez a été reçu par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika et s'est entretenu avec le premier ministre Abdelmalek Sellal et les présidents des deux chambres parlementaires.

Au dernier jour de sa visite, M. Garcia-Escudero Marquez a inauguré une plaque au lieu historique «La grotte de Cervantès» où s'était réfugié l'écrivain espagnol lors d'une tentative d'évasion durant son emprisonnement à Alger entre 1575 et 1580.

## LE PROFESSEUR HAMOU DJELIT, CHEF DE LA DIVISION ALÉAS ET RISQUES GÉOLOGIQUES AU CRAAG INVITÉ HIER AU FORUM DE DK NEWS

# Les risques géologiques

**Les risques géologiques. Il ne s'agit pas d'un thème dont c'est une tradition qu'on en nourrit les débats. Il y a peut-être des débats d'expert, mais pour le moment, rien n'est rendu public. Des risques qui peuvent donner lieu à des accidents ? Des menaces qui peuvent se donner les moyens de leur exécution ?**

### Said Abjaoui

Les risques peuvent être d'origine naturelle, liés par exemple, comme il est écrit dans tous les ouvrages, à la nature du terrain, comme un séisme ou un glissement de terrain. Alors, on en distingue qui sont liés à des mouvements lents et continus, comme à des affaissements ou effondrements de terrain, des glissements de terrain...

Ils peuvent également être dus à des mouvements rapides ou discontinus, comme un séisme, ou une évolution volcanique, une chute de rochers, une inondation, ou des coulées de boue.

Les risques peuvent être d'origine humaine.

Le creusement de mines peut amener un risque de type dégât mi-



nier qui provoque un tassement ou un effondrement de terrain. Un effondrement de barrage qui peut libérer une grande quantité d'eau, une grande vague, le barrage Malpasset qui, en 1959, a produit une vague de 40 m de haut attribuée à une trop faible résistance de la roche et à des failles géologiques non détectées. Exemple tiré de Wikipédia, encyclopédie libre.

Le risque est une fonction des menaces, des vulnérabilités, et des expositions.

Sujet vaste et important. Hier, a eu lieu une conférence-débat portant sur les risques sismiques en Algérie. L'invité du jour était le professeur Hamou Djelit, chef de division aléas et risques géologiques au centre de recherches en astrologie, astronomie et géophysique (CRAAG) de Bouzaréah.

Le professeur a beaucoup parlé de la formation de la création du monde, des types de formation des reliefs de

65 millions d'années à +15 millions d'années.

L'Algérie est une plate-forme non exposée, soit 90 secousses par jour, 90 secousses par mois d'environ 2,1 degrés. Pour ce qui concerne le gaz de schiste, dans le cadre de la recherche concernant la transition énergétique, il est loisible de relever l'intérêt accordé à la formation de nos ingénieurs diplômés appelés à se forger dès maintenant pour maîtriser ces nouvelles technologies.

C'est une distance temps qui doit impérativement intégrer au moins deux données. La première doit être la première promotion à se former à la technologie l'accompagnant. Il faudrait commencer par former des cadres aptes à prendre en charge l'exploration et l'exploitation de la nouvelle énergie qui sera au service des générations futures.



# L'exploitation du gaz de schiste Aucun danger avec des normes de sécurité respectées

### Sonia Belaïdi

Au moment où l'Algérie étudie la possibilité de l'exploitation du gaz de schiste, les avis sur le recours à ce procédé énergétique divergent, entre les pour et contre.

D'aucun avancent l'argument de la pollution environnementale et du risque sur la santé de l'être humain, la faune et la flore.

D'autre disent que l'exploitation de ce gaz est étudiée et n'encouvre aucun risque sur les individus et l'écosystème.

Le gaz de schiste, également appelé gaz de roche-mère (ou plus rarement « gaz de shale », de l'anglais shale gas), est un gaz naturel contenu dans des roches marneuses ou argileuses riches en matières organiques, roches qui peuvent avoir une structure litée de schistose. Contrairement au gaz naturel conventionnel qui est retenu dans une roche perméable permettant une exploitation facile, le gaz de schiste est piégé dans les porosités d'une roche rendue imperméable par l'argile qu'elle contient. L'extraction du gaz de schiste, particulièrement difficile, nécessite le recours systématique aux techniques combinées du forage dirigé et de la fracturation hydraulique.

Pour répondre à cette question, le P<sup>r</sup> Hamou Djelit, chef de division de recherche au sein du Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géologie (CRAAG), a été l'invité du forum du quotidien DK News.

### L'exploitation du gaz obéit à des normes

Pour le P<sup>r</sup> Djelit, l'exploitation du gaz de schiste ne représente aucun danger pour la santé et la biodiversité du moment où des études sur l'impact sont effectuées aupa-

ravant. Il a aussi informé sur le fait que les produits utilisés pour la fracturation hydraulique étaient des produits conventionnels et non cancérogène.

S'agissant de l'eau utilisée lors de l'extraction du gaz de schiste, le spécialiste a rassuré en disant qu'elle serait réutilisée après traitement.

Donc, cette eau sera récupérée à 70% et les pertes seront ainsi minimales, a-t-il ajouté.

Pour ce qui est des conséquences des forages sur la sismicité des terrains géologique, le P<sup>r</sup> Djelit a noté que les zones d'exploitation du gaz, qui se situent dans la plate-forme saharienne, n'étaient pas des zones sismiques.

Dans le cas où l'exploitation se fait dans le nord du pays, région très sismique, je m'opposerai à cette exploitation, car elle pourra être à l'origine de tremblements de terre, a-t-il expliqué.

Pour l'intervenant, l'Algérie gagnerait fortement à exploiter le gaz de schiste étant donné que le Sahara regorge de gaz et que l'Algérie est classée en 3<sup>e</sup> position des pays producteur de gaz dans le monde.

Cette énergie profitera aux générations futures, selon le P<sup>r</sup> Djelit, qui a rappelé que pour passer aux énergies renouvelables, il fallait une préparation et recherche sur plusieurs décennies.

En attendant que l'Algérie développe d'autres types d'énergie à savoir l'éolienne, les énergies solaires et autres, on gagnerait beaucoup à recourir à l'extraction hydraulique.

Plusieurs experts étudient l'impact de cette exploitation et les risques sont minimes étant donné que des investigations se font en aval.

**2 À 3 SÉISMES PAR JOUR  
Le nord du pays subit  
90 secousses telluriques par mois**

### R. Rachedi

L'Algérie enregistre chaque jour entre 2 à 3 secousses telluriques de magnitude inférieure à 3,2 degrés

sur l'échelle de Richter. A cette faible magnitude, seuls les sismographes (instruments de mesures sismiques)

sont en mesure de détecter ces secousses imperceptibles

pour l'homme. Au total, ce

n'est pas moins de 90 secousses

qui sont enregistrées

chaque mois par le Centre

de recherche en astronomie,

astrophysique et géologie

(CRAAG) de Bouzaréah, à tra-

vers l'ensemble de la bande

nord du pays», a indiqué hier le P<sup>r</sup> Djelit.

D'après l'intervenant, cette intense activité sismique est due à l'emplacement de l'Algérie, située à l'extrême nord du continent africain, mais aussi, au rapprochement de la plaque septentrionale

(plaques européennes) et méridionale (plaques africaine et arabe).

Rapprochement est de l'ordre de 8 millimètres

par an.

Par ailleurs, interrogé sur

les risques sismiques liés à

l'éventuelle exploitation en

Algérie des énergies non

conventionnelles (gaz de

schiste dans le nord du pays) et à se pencher

sur son exploitation dans le

Sud et le Sud-Ouest, qui

d'après les géologues sont

asismiques.

schiste). Le P<sup>r</sup> Djelit, affirmé qu'il n'y avait aucun risque sismique potentiel quant à l'exploitation du gaz de schiste dans les zones supposées abriter des forages à savoir le Hoggar dans le Sud et la région de Tindouf à l'Ouest. Dans ce sens, l'expert a plaidé pour une exploitation intelligente qui tient compte des risques et des avantages liés à l'exploitation de ce gaz.

Dans le même contexte et suite au séisme de Bounmerdès du 21 mai 2003 (M 6,8), des experts japonais et algériens de la Japan international cooperation agency (JICA) et du Centre national de recherche appliquée en génie parasismique (CGS) ont mené une étude qui a concerné 34 communes (soit 225 K<sup>2</sup>) de la wilaya d'Alger.

Cette étude a révélé l'existence de six failles potentielles localisées autour d'Alger dont deux (Khair Eddine et Zemmour) les plus sévères, représentent un risque sismique très élevé. C'est d'ailleurs ce risque qui a poussé l'Algérie à exclure l'idée d'exploiter le gaz de schiste dans le nord du pays et à se pencher sur son exploitation dans le Sud et le Sud-Ouest, qui d'après les géologues sont asismiques.

## UNE GENÉALOGIE DES TREMBLEMENTS DE TERRE ?

# Pourquoi pas !

### O. Larbi

Bien sûr le séisme de 1980 à El-Asnam est un repère que le vécu collectif a fixé dans les mémoires : celui de Zemmour et Bounmerdès a eu un retentissement mondial et la solidarité internationale s'est très rapidement manifestée.

Le professeur Hamou Djelit, directeur de recherche au CRAAG, connaît parfaitement son sujet mais déplore que l'histoire ou plutôt la généalogie des tremblements de terre en Algérie ne soit pas connue et recensée.

M<sup>r</sup> Tassadit Lacheb est une de ses élèves, elle est en charge de rechercher dans tous les documents la moindre datation d'événements de ce type en remontant le plus loin possible dans le temps dans une sorte de quête archéologique.

Si l'on sait que la zone méditerranéenne dont fait partie l'Algérie connaît un rapprochement de la plaque africaine en direction de l'Europe de 8 millimètres par an « ce qui n'est pas perceptible par l'homme, mais qui au fil du temps, en millions d'années, est un événement majeur, dans la vie de la terre. Il faut savoir, par exemple, que l'Inde fait partie de la plaque

africaine mais qu'elle s'en est détachée et a migré vers l'Asie».

Au quaternaire, le plissement alpin a affecté toutes les régions euro-méditerranéennes et asiatiques : les Alpes, les montagnes de Turquie et de Grèce, de la péninsule ibérique, du Tell et de l'Atlas, ainsi que l'Himalaya sont apparues à la surface de la terre, au terraire et au quaternaire des ères géologiques de plusieurs centaines de milliers d'années.

Le travail de recherche de M<sup>r</sup> Lacheb sous la direction du professeur Djelit permettra de connaître l'histoire des zones sismiques algériennes et notamment celles d'Alger et de ses environs Blida, Chenoua, Chlef et Bounmerdès.

Plus largement, le travail des géologues est aussi de mesurer, pour les autorités responsables, des cartes de sismicité et des probabilités de dégâts humains et matériels, les dispositifs à mettre en place en matière de prévisions, de sensibilisation, de conduite à tenir en cas de séisme, et ce, sur tous les équipements collectifs (routes, ponts, conduites d'électricité et de gaz, etc.). La carte sismique participe de l'aménagement du territoire.

**SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION  
D'ALI-MENDJELI  
(CONSTANTINE)**

**Un millier d'abonnés  
ciblés par un second  
sondage d'opinion**

Un nouveau sondage d'opinion vient d'être lancé par la Société de distribution de l'électricité et du gaz Est (SDE) d'Ali-Mendjeli (Constantine), second du genre après celui effectué en mars dernier, a indiqué samedi la responsable de la communication de cette société, Ouahiba Takhrist.

Ce sondage réalisé avec le concours du CREAD (Centre de recherches en économie appliquée pour le développement) cible 1 000 abonnés parmi les clients «basse tension et basse pression» (électricité et gaz), a précisé cette responsable, soulignant que l'opération vise à mieux définir les besoins et les attentes des abonnés et à mesurer leur taux de satisfaction.

«Les clients industriels de la zone d'activités d'Aïn Smara seront également sondés en matière de prestations liées à la moyenne tension pour l'énergie électrique et à la moyenne tension pour le gaz», a-t-elle ajouté, soulignant qu'il s'agit de clients choisis pour renforcer le contact direct et régulier entre la SDE d'Ali-Mendjeli et ses abonnés.

«Des agents des annexes de la SDE Ali-Mendjeli situées dans les communes d'El-Khroub et de Didouche-Mourad sont mobilisés pour mener à bien le sondage constitué d'un questionnaire portant, entre autres, sur la qualité de l'accueil, la célérité des opérations de dépannage et la «visibilité» dans la lecture de la facture», a encore indiqué Mme Takhrist.

S'agissant de l'apport de ce sondage pour un service de meilleure qualité, la même responsable a précisé que ce second sondage a été précédé d'une campagne de communication (annonces à travers la radio, affiches, dépliants et autres supports de publicité).

La SDE d'Ali-Mendjeli couvre onze (11) communes sur les douze (12) que compte la wilaya de Constantine.

**MÉDÉA  
100 milliards de DA  
d'investissements**

Le montant des projets d'investissement agréés, jusqu'à ce jour, par le Comité d'assistance, de localisation et de promotion de l'investissement et de régulation du foncier (Calipref) de Médéa, a atteint quelque 100 milliards de DA, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya.

Ce montant représente le volume global des investissements enregistrés, au cours des deux dernières années, dans différents segments d'activités, principalement dans les domaines de l'industrie de transformation, de l'agroalimentaire, de la production pharmaceutique et des services, a-t-on précisé.

Ces investissements englobent un total de 235 projets, ventilés sur 11 zones d'activités, et appelés à générer, selon la même source, quelque 18 000 postes d'emplois directs et un nombre aussi important d'emplois indirects.

Un chiffre susceptible d'être revu à la hausse, avec l'agrément récent d'au moins 27 nouveaux projets d'investissement qui devraient assurer des postes d'emplois supplémentaires et des ressources financières importantes pour les collectivités, a-t-on observé.

**COMMERCE-INTERNET**

# Coup d'envoi de la généralisation de l'usage du registre du commerce électronique à partir de Tipasa

Le coup d'envoi à la généralisation de l'usage du registre du commerce électronique à travers tout le territoire national, a été donné samedi à Tipasa, en attendant le lancement prochain des inscriptions, via l'Internet, pour l'obtention de ce document.

«Entamée le 16 dernier à Alger, cette opération fait partie de trois autres mesures importantes visant la modernisation du secteur, à travers l'usage des technologies de l'information et de la communication», a indiqué le ministre du Commerce, Amara Benyoumès, lors d'une présentation technique du projet.

Les inscriptions, via l'Internet, pour l'obtention d'un registre du commerce électronique «débuteront dans les mois à venir, après l'adoption de la loi y afférente», a précisé M. Benyoumès, qui a qualifié l'opération d'«importante et d'urgente».

L'utilisation de ce document permet, selon les explications du ministre, de lutter contre la fraude et la falsification, grâce



à un code contenant toutes les données relatives au commerçant détenteur de ce registre, et ce, en plus de sa contribution à la limitation du commerce informel.

«L'obtention du registre du commerce via l'Internet, mettra un terme au parcours de combattant enduré par les usagers et les interminables chaînes devant les centres du registre de commerce», a assuré le ministre, qui a fait part d'une réflexion en cours, au niveau de son département, sur la démarche à adopter avec les détenteurs d'anciens registres du

commerce, au nombre de plus de 1,7 million de documents, sachant que l'opération ne concerne, dans une première étape, que les primo demandeurs d'un registre du commerce.

Le ministre a indiqué, à ce sujet, qu'il est «possible de garder le système actuel de l'identifiant codé, avec une option de changement du format du registre du commerce (sous forme de carte plastifiée), et ce, par l'entremise de la récupération de tous les anciens documents, en vue de les changer, sans faire usage de la puce intelligente».

Le projet du registre du commerce électronique a été initié par le ministère du Commerce, en partenariat avec son homologue de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication.

Près de 13 000 opérateurs économiques, dont 4 108 personnes morales, ont bénéficié du registre du commerce électronique, depuis son introduction le 14 mars dernier à ce jour, a-t-on indiqué auprès du ministère du Commerce.

**MATIÈRES PREMIÈRES**

# Evolution disparate des cours des matières premières sur les marchés mondiaux

Les cours mondiaux des matières premières ont continué, durant la semaine écoulée, d'évoluer dans des trajectoires opposées, une cadence imposée par un pétrole qui s'est hissé à un nouveau sommet.

En effet, les cours du pétrole ont fini la semaine sur une note haussière, dopés par l'escalade des violences en Irak, qui fait craindre des perturbations majeures de l'offre de ce grand pays producteur de brut. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour la même échéance, dont c'était le dernier jour de cotation, a fini à 113,41 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), contre 108,55 dollars une semaine plus tôt. Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en juillet a fini à 106,91 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), contre 102,41 dollars le vendredi précédent.

Les prix du café et du cacao ont progressé la semaine dernière, en raison d'inquiétudes relatives au phénomène climatique El Nino et à la récolte cafetières brésiliennes, tandis que le sucre patissait de l'abondance de l'offre. Contrairement au prix du café, le sucre continue de baisser en raison d'une offre abondante. De plus, le marché mondial du sucre affiche un excédent d'offre depuis maintenant quatre saisons. La saison actuelle, qui se termine fin septembre, devrait ainsi enregistrer un surplus de production de 4,427 millions de tonnes, selon l'Organisation internationale du sucre (ISO). A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en août valait 457,70 dollars, contre 460,50 dollars le vendredi précédent.

A New York, la livre de sucre brut pour livraison en octobre valait 17,60 cents, contre 16,90 cents pour le contrat de juillet sept jours auparavant. Le café s'est rassasié porté par les craintes sur l'offre brésiliennes, le Brésil, premier producteur et exportateur mondial de café (principalement d'arabica) a connu une sécheresse exceptionnelle en début d'année, qui est intervenue au moment crucial du développement des fruits des cafetières. A Londres, la tonne de Robusta pour livraison en septembre valait 1,988 dollars, contre 1,899 dollars pour le contrat de juillet le vendredi précédent. A New York, la livre d'Arabica pour livraison en septembre valait 1,78 cents, contre 1,70,10 cents pour le contrat de juillet sept jours auparavant. Les prix du cacao ont continué leur

progression, montant jeudi jusqu'à de nouveaux plus hauts depuis mi-2011, avant de subir une correction en toute fin de semaine. Sur le Liffe de Londres, la tonne de cacao pour livraison en septembre valait 1,924 livres sterling vendredi, contre 1,959 livres sterling pour le contrat de juillet le vendredi précédent. Sur le ICE Futures US de New York, la tonne pour livraison en septembre valait 3,069 dollars, contre 3,097 dollars pour le contrat de juillet sept jours plus tôt. Les cours des denrées agricoles se sont encore dépréciés à Chicago, la météo restant quasi idéale pour des récoltes abondantes et les autorités américaines n'ayant apporté aucune grosse surprise dans leur rapport mensuel sur l'offre et la demande mondiales. Le boisseau de blé pour la même échéance s'est établi à 5,860 dollars contre 6,182 dollars vendredi dernier (-5,22%). Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en juillet, le plus vendu actuellement, a terminé vendredi à 4,4700 dollars contre 4,5900 dollars à la clôture il y a une semaine (-2,61%). Le boisseau de soja également pour livraison en juillet a clôturé à 14,275 dollars contre 14,5700 dollars en fin de semaine dernière (-2,4%).

L'or et l'argent ont grimpé profitant d'un regain d'intérêt des investisseurs pour les actifs refuges en raison de la crise en Irak. L'or a ainsi grimpé vendredi jusqu'à son niveau le plus élevé en deux semaines et demi, à 1277,65 dollars l'once. L'argent, considéré comme une alternative bon marché au métal jaune, est lui aussi monté vendredi jusqu'à un maximum en deux semaines et demi, à 19,65 dollars l'once. Les métaux échangés sur le London Metal Exchange (LME) ont globalement terminé la semaine en busse, miné jeudi par la hausse de l'aversio au risque en pleine crise irakienne, alors que certains avaient marqué des plus hauts notables en début de semaine. Sur le LME, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6 649,75 dollars vendredi, contre 6 674 dollars le vendredi précédent, l'aluminium valait 1841,50 dollars la tonne, contre 1851 dollars, le plomb valait 2,080 dollars la tonne, contre 2,075 dollars, l'étain valait 22,600 dollars la tonne, contre 23,020 dollars, le nickel valait 18,087 dollars la tonne, contre 18,624 dollars, et le zinc valait 2,083 dollars la tonne, contre 2,075,50 dollars.

**SELON LES DOUANES**

# Recul de plus de 9% des importations de sucre durant les 4 premiers mois 2014

Les importations de sucre ont atteint 369,90 millions de dollars durant les quatre premiers mois de 2014 contre 407,21 millions de dollars à la même période de l'année précédente, en baisse de 9,16%, en dépit d'une hausse de plus de 7% des quantités importées, selon les Douanes algériennes. De janvier à fin avril dernier, les quantités de sucre importées ont atteint 800 550 tonnes contre 747 004 tonnes à la même période de l'année écoulée,

lées, en hausse de 7,2%, précise le Centre national de l'information et des statistiques (Cnis) des Douanes. En 2013, les importations de ce produit se sont chiffrées à 903,89 millions de dollars, en baisse de 7,8% par rapport à 2012, alors que les quantités importées ont totalisé 1.814 million de tonnes, en hausse également de 7,02%. Durant l'année écoulée, les cours du sucre sur le marché mondial, ont chuté de plus de 25% en raison d'une offre soutenue et

de stocks en augmentation. La semaine dernière, les cours du sucre ont poursuivi leur déclin en l'absence d'informations nouvelles, tombant à un plus bas en sept semaines. Le marché mondial du sucre affiche un excédent d'offre depuis maintenant quatre saisons. La saison actuelle, qui se termine fin septembre, devrait ainsi enregistrer un surplus de production de 4,427 millions de tonnes, selon l'Organisation internationale du sucre (ISO).

A Londres, la tonne de sucre blanc pour livraison en août valait 460,50 dollars vendredi dernier, contre 468,90 dollars le vendredi précédent. A New York, la livre de sucre brut pour livraison en juillet prochain valait 16,90 cents vendredi dernier, contre 17,27 cents sept jours auparavant. Les prix mondiaux du sucre devraient continuer à chuter en 2014/15 avant de repartir modérément à la hausse au cours des années suivantes, sous

l'effet des ajustements de production des producteurs de sucre et de la poursuite de la croissance de la consommation. La croissance des exportations de sucre devrait être le fait de producteurs de canne à sucre dans les pays en développement en tête desquels le Brésil et la Thaïlande, et les importations devraient, quant à elles, être réparties sur un groupe plus large de pays.

APS

# Le nouveau-né enlevé au CHU de Constantine retrouvé

Le nouveau-né enlevé à la fin du mois de mai à la maternité du CHU de Constantine a été retrouvé, vendredi, dans une «localité mitoyenne», a déclaré le procureur de la République près la cour, M. Lotfi Boudjemaa.

L'enfant, reconnu par ses parents, a subi des «analyses» qui ont établi qu'il s'agit bien du nouveau-né enlevé, a ajouté M. Boudjemaa dans un point de presse, soulignant que l'enquête se poursuit, conformément aux instructions du ministre de la Justice, garde des Sceaux, pour faire toute la lumière sur cette affaire.

«Des personnes ont été arrêtées», a également indiqué le même magistrat, sans en préciser le nombre.



## Laïth, est en «bonne santé»

Le nouveau-né enlevé à la fin du mois de mai à la maternité du CHU de Constantine et retrouvé vendredi par les enquêteurs, est en «bonne santé», a affirmé le directeur du CHU, Ahmed Brachia, dans un point de presse.

Le bébé qui a subi plu-

sieurs analyses, y compris celle de l'ADN dont les résultats sont attendus dans les prochaines heures, a été formellement reconnu par sa maman dès son retour au CHU, a ajouté le même responsable au cours de ce point de presse animé en compagnie du directeur de

la santé et de la population, Azzouz Assassi.

Les deux responsables, rappelant les suspensions prononcées à l'encontre de plusieurs membres du personnel de l'hôpital, ont tenu à féliciter les enquêteurs pour leur «efficacité et leur célérité». Ils ont également

souligné que des mesures, dont l'installation de caméras de vidéosurveillance, ont été prises pour éviter que de tels événements ne se reproduisent. Le petit Laïth se trouve actuellement, entouré de ses parents, en observation au CHU de Constantine.

## ANNABA Un jeune baigneur mortellement percuté par une barque de pêcheur à la plage «Bellevue»

Un jeune baigneur a succombé vendredi à ses blessures à la plage «Bellevue» à Annaba après avoir été percuté par une barque de pêcheur dont le propriétaire a pris la fuite, a-t-on appris auprès du chargé de communication de la brigade territoriale des gardes-côtes d'Annaba. Le jeune, âgé de 20 ans, originaire de la wilaya de Souk Ahras a été percuté par une barque de pêcheur dont la propriétaire a pris la fuite après l'accident. Le jeune est décédé, succombant à ses blessures, a affirmé la même source qui a précisé que des recherches ont été engagées pour retrouver la barque et le propriétaire. Les gardes-côtes ont déployé d'énormes moyens logistiques pour le ratissage de la plage outre la mobilisation de la police maritime pour effectuer des recherches en terre ferme. Après deux heures de recherches, une barque suspecte a été retrouvée au niveau de la plage «Caroubier». Le propriétaire de la barque a été arrêté et soumis à un interrogatoire par la gendarmerie nationale, a précisé le chargé de communication de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale. La corps de la victime a été transférée à la morgue du CHU Ibn Rochd d'Annaba. Le procureur de la République a été saisi de l'incident.

## ADRAR

### Saisie de plus de 17 tonnes de farine et 600 litres de carburant destinés à la contrebande à Timiaouine

Quelque 17,5 tonnes de farine et 600 litres de carburant destinés à la contrebande ont été récemment saisis dans la région frontalière de Timiaouine (Adrar) par une brigade mixte des Douanes, Gardes-frontières et Armée nationale populaire (ANP), a-t-on appris hier auprès de la Direction régionale des Douanes à Béchar.

Les éléments de cette brigade mixte, en mission de surveillance et de contrôle des frontières, ont intercepté un camion qui se

dirigeait vers la frontière malienne dans lequel ils ont découverts ces produits destinés à la contrebande, a-t-on précisé.

Le conducteur du camion et son complice ont pu prendre la fuite à bord d'un motocycle gros cylindre en direction des frontières, a-t-on signalé. L'amende encourue par les auteurs de cette tentative de contrebande de produits soutenus par l'Etat est estimée à plus de 9 millions de dinars, a-t-on fait savoir de même source.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 14 morts et 39 blessés depuis jeudi

Quatorze personnes ont trouvé la mort et 39 autres ont été blessées dans treize accidents de la circulation enregistrés depuis jeudi au niveau national, a indiqué hier la Protection civile, dans un communiqué.

L'accident le plus lourd a été enregistré à Adrar avec trois morts et trois blessés, dans une collision entre deux véhicules légers, survenue sur la route nationale RN 6, au niveau de la commune de Zaouiet Kounta, a précisé la Protection civile dans un bilan arrêté hier matin à 8h00.

Par ailleurs, 1.997 interventions liées au dispositif de surveillance des plages



et des baignades à travers les wilayas côtières ont été effectuées depuis le 1<sup>er</sup> juin, a-t-elle précisé, faisant état

de huit personnes décédées, dont quatre en dehors des horaires de surveillance. Selon le même bilan, quatre personnes sont mortes à Mostaganem, et une dans chacune des wilayas de Tizi-Ouzou, Alger, Boumerdès et Béjaïa.

Concernant les personnes noyées dans les réserves d'eau, la Protection civile a enregistré, depuis la même période, la mort de sept personnes, dont 3 dans des mares d'eau et retenues collinaires, 1 dans un barrage, 2 dans des oueds, et 1 dans un lac, a ajouté la même source.

## AÉROPORT DE SÉTIF : Saisie de 1 515 comprimés de psychotropes

Azzedine Tiouri

Lors d'un contrôle routinier, les douaniers de l'aéroport du 8 Mai 1945 de Sétif sont parvenus à saisir, mardi dernier, 1 515 comprimés de psychotropes et 13 bouteilles de Rivotril liquide. Ces produits acheminés frauduleusement par le vol régulier de Lyon par un Algérien, âgé de 50 ans et établi en France, étaient dissimulés dans ses bagages dans des boîtes de médicaments Doliprane et de vitamines. Pour ne pas attirer l'attention sur lui, sachant toutes les facilités accordées par les douaniers aux familles, ce voyageur était accompagné de son épouse et de ses enfants. C'est aussi la panique manifestée par ce voyageur qui a attiré l'attention des douaniers pour découvrir le pot aux roses. La visite médicale pratiquée sur cet individu a démontré qu'il était en bonne et parfaite santé pour prétendre les avoir pour ses besoins personnels et que tout simplement il les a destiné pour la vente, sachant que le comprimé de psychotrope coûte 500 dinars et la bouteille de Rivotril plus de 5 000 DA. En attendant d'être traduit devant le procureur près le tribunal de Sétif, ce voyageur a écopé d'une amende de 33 millions de centimes.

A.T.

## BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Protéger l'enfance des fléaux sociaux, une question fondamentale

Les participants au 2<sup>e</sup> Séminaire sur l'enfance, organisé par le bureau de Bordj Bou-Arréridj de l'association nationale El Irchad oual islah, ont insisté, vendredi, sur le caractère «urgent et fondamental» de la protection de cette catégorie sociale fragile.

Durant cette rencontre de deux jours, les intervenants ont mis l'accent sur l'importance du rôle de la famille en particulier, et celui de la société en général, dans la protection de l'enfant et sa prise en charge afin de lui assurer des conditions de vie dans la sécurité, à l'abri des fléaux sociaux.

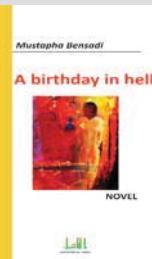
Placée sous le slogan «Une enfance harmonieuse, une famille heureuse, une société solidaire», cette rencontre célébrant la Journée mondiale de l'enfance, a permis aux intervenants d'insister sur l'importance d'investir dans les générations montantes, en veillant sur la famille, la scolarité, les activités sportives et les loisirs, en tant que moyens d'éducation morale et psychologique.

La rencontre a regroupé les représentants de 15 wilayas, le programme des interventions a été axé sur la transmission des valeurs, le dialogue entre générations et sur la famille.

Le Dr Maher Al Challa de Syrie a évoqué l'exemplarité de la conduite du prophète Mohamed (QSSSL), envers les enfants, appelant les parents à s'inspirer de l'Islam dans l'éducation.

M. Slimane Djabarni, président du bureau de wilaya de l'association El Islah Oual Irchad a présidé les débats qui se sont déroulés à la salle Bachir-Ibrahimi où un hommage a été rendu au cheikh Mohammed Tahar Aït Adjlet qui a «consacrée sa vie à l'enseignement islamique». APS

«A birthday in hell»  
...Un  
« mini-roman »  
(Novella) en langue  
anglaise signé  
Mustapha Bensadi



Arslan-B

«L'ouvrage, en fait, se situe à mi-chemin entre la «short story» (nouvelle dense en littérature britannique) et le «novel» (roman), selon des commentaires d'enseignants universitaires aux départements d'Anglais des universités de Tizi Ouzou et de Béjaïa.

70 pages réparties en 13 petits chapitres racontent, dans un style «polar», l'affroyable mésaventure d'une jeune fille journaliste enlevée par des terroristes le jour même de son anniversaire...Précédant la préface signée «N. Senhadji, M. A. English Department, University of Béjaïa», une émouvante page dédicace car honoreant les mémoires de «géants de l'enseignement de l'Anglais (Langue, littératures et civilisations UK et US...) à l'université d'Alger dans les années 1960, 1970, 1980), en l'occurrence les Pr. Mokhtar Lacheb et Rachid Benouaumeur, ainsi que l'inspecteur d'Anglais Hocine Menasri, qui tous trois ont quitté ce monde depuis des années.

«Je tenais tant à cet hommage chargé de gratitude et surtout d'intense émotion à ces géants que j'ai eu l'insigne honneur d'avoir eu comme enseignants dans les années 1970 à la fac des lettres et des sciences humaines (Département d'Anglais) de la «FAC CENTRALE» à Alger !», confie, mélancolique, Mustapha Bensadi.

Mais l'ouvrage est également dédié «To all the innocent victims of terrorism», entre autres Ziane Farah, journaliste et éditorialiste à «Révolution Africaine», assassiné à Ouled Yaïch (Blida) un certain mercredi 19 octobre 1994. Naïma Hamouda également journaliste au même prestigieux hebdomadaire (aujourd'hui disparue), assassinée dans la nuit des 1<sup>er</sup> et 2 aout 1995 à Saoula (Algier).

La mémoire de Katia Bengana, assassinée lundi 28 février 1994 à 12h à Meftah (Alger) est également honorée dans «A birthday in hell». Le tableau-un superbe abstrait illustrant la 1<sup>re</sup> de couverture, est de Nouredine Saidi, émérite artiste plasticien, tandis qu'en 4<sup>e</sup> de couverture il est précisé ceci : «Cet ouvrage a été publié avec le soutien du ministère de la Culture dans le cadre du fonds national et développement des arts et des lettres».

Déposé en 2008, cela impliquerait que Mustapha Bensadi serait, sinon le premier écrivain algérien (voire maghrébin ?) d'expression anglaise, du moins parmi les trois premiers, en toute probabilité.

«...Ainsi, avec ce modeste ouvrage, l'Algérie peut prétendre figurer-même si ce n'est qu'un strapontin- dans le module intitulé «African literature» enseigné dans le cadre de la licence d'anglais et dans lequel n'ont toujours figuré que des écrivains issus d'anciennes colonies britanniques en Afrique», commente l'auteur de «Un anniversaire en enfer»... «A birthday in hell» paru aux Editions El-Amel (Tizi Ouzou) (Mai-juin 2014). (L'ouvrage a été tiré à 1 600 exemplaires pour le compte du ministère de la Culture.

A. B.

## Les fondouks de Constantine, des microcosmes économiques devenus dépositaires du patrimoine musical

Bâtiments à multiples fonctions, tout à la fois hôtels pour les gens de passage, entrepôts de marchandises et lieux d'échanges commerciaux, les fondouks constituaient à Constantine un microcosme économique des plus animés.

Au fil du temps, les fondouks sont presque naturellement devenus des relais d'une importance capitale pour la préservation du chant citadin. C'est dans ces petits bâtiments de la vieille ville, convertis en une sorte de conservatoire dédié à la musique savante, que la musique citadine a été transmise et perpétuée.

### Les fondouks, un concept ottoman destiné, à l'origine, à gérer les affaires de la cité

Si le concept du fondouk est connu sous les appellations de caravanséral, un terme d'origine persane, ou khân dans le Moyen-Orient, les historiens s'accordent à dire que les fondouks représentaient aussi une particularité dans les grandes villes maghrébines où ils ont été introduits durant le règne ottoman seldjoukide. Mohamed El-Eulmi, un universitaire spécialiste du patrimoine, affirme que les fondouks étaient le propre des grandes villes du royaume de la Sublime Porte.

Il soutient également que c'est au sein de ces établissements que les souverains ottomans géraient, à travers leurs auxiliaires, les affaires et négociaient les intérêts politiques de l'empire. C'est dans les fondouks que le «pouls» des peuples et des villes lointaines était mesuré grâce aux membres des différentes caravanes qui y observaient des haltes ou y faisaient escales, soutient encore M. El-Eulmi.

Les fondouks, au plan de la conception architecturale, ne diffèrent pas les uns des autres. Ils sont composés, pour la plupart, d'un grand corps de logis donnant sur une cour carrée, au milieu, des magasins au rez-de-chaussée et des chambres à l'étage, communiquant les unes avec les autres par une galerie qui donne sur la cour.

Dans certains fondouks, une porte située au fond de la cour menait à un autre espace qui servait de parc aux animaux qui transportaient les marchandises et les négociants. Généralement, un café était également ouvert à l'intention des voyageurs de passage.

### Les fondouks de Constantine, lieu de préservation du chant citadin

Aux côtés de leurs multiples rôles économiques et sociaux, les fondouks, dans l'antique Cirta, ont développé, au fil des ans, une fonction culturelle des plus importantes. M. El-Eulmi soutient qu'il y a 400 ans, l'écrivain constantinois Abdelkrim El-Fegouani, décrivant la vie



culturelle dans la cité, parlait d'une «sorte de nadis» (clubs) ou de «madjiliss» où étaient interprétés différents genres musicaux.

Ce spécialiste affirme aussi que chaque genre de musique citadine avait son propre «madjiliss» dans le fondouk où les mélomanes, dans une chambre louée à l'année, vivaient pleinement leur passion.

Les fondouks (prononcés «fendak» à Constantine) de Bencharif, à R'Cif, de Ben Azziem à Chatt et de Sidi Gsouma, à Rahbet Essouf, situés tous dans la vieille ville de Constantine, ont efficacement contribué à la préservation de la musique savante de l'antique Cirta. L'on soutient que jadis, le statut d'artiste passait nécessairement par la fréquentation et l'adhésion à l'un des «madjiliss» musicaux des fondouks. L'on y venait d'Annaba, de Skikda et de toutes les villes dans l'est du pays avec l'espoir d'appartenir à un de ces «madjiliss».

Saad Djaballah Al-Annabi, le chantre célèbre pour son poème «El-Boughr», magnifiquement chanté par Raymond Leyris puis par Hadj-Mohamed-Tahar Fergani, fréquentait, assure-t-on, fondouk Ben Azziem.

### Le «paradis» du Zedjel

M. El-Eulmi évoque, parmi les adeptes des fondouks, plusieurs artistes et non des moindres. Omar Chekreb (1902-1948) qui fut l'un des piliers de la musique malouf, était un fidèle du madjiliss havza. Le luthiste virtuose Mohamed-Seddik Fergani, dit Zouaoui (1913-1995), les chanteurs Abd eloumen Bentobal (1928-2001) Cheikh Hassouna (1896-1971), Abdellah Bestandji (1886-1940) et même la mémorable vivante du malouf Mohamed-Tahar Fergani figuraient parmi les ar-

tistes qui fréquaient assidûment le fondouk Ben Azziem, dans le madjiliss du malouf, tandis que Maâmar Berrachi (1904-1989), Ferd Ettabia (1889-1978), de son vrai nom Amar Bouhaoual, étaient les figures phares du madjiliss du zedjel, une forme d'expression poétique en arabe dialectal, développée en Andalousie au 11<sup>e</sup> siècle par l'innovateur de ce style musical, le poète de Cordoue Ibn Ouizmane (1078-1160).

Au sein de ce club, affirme M. El-Eulmi, «la passion des adeptes de ce genre musical avait pris le dessus, ce qui leur a permis, non seulement de partager la beauté lyrique du zedjel et la richesse de sa mélodie, mais aussi d'œuvrer à l'interpréter à l'identique pour en préserver l'authenticité».

Parmi les villes de Constantine, de Tlemcen, de Tunis et de Fès (Maroc), où cet héritage musical de l'Andalousie est partagé, c'est dans les fondouks de l'antique Cirta que des hommes se sont donnés pour mission de préserver et de perpétuer le zedjel, une musique qui s'adresse à l'esprit et au cœur».

Ces lieux authentiques, pleins de poésie, dont les murs résonneraient presque encore aujourd'hui, des envoutantes mélodies du zedjel, dépeuplés à vue d'œil.

Une solution a cependant été trouvée à cette situation déplorable puisque l'on annonce la réhabilitation, dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale 2015 de la culture arabe», de cinq parmi les fondouks de Constantine. Une décision applaudie chaleureusement par tous les Constantinois qui ont pu admirer, il y a quelques jours à peine, Dar Bahri, complètement rénovée, et qui reste un autre témoin de la mémoire de la ville, au même titre que les fondouks.

## Concert raï à Paris en hommage à cheb Akil

Une dizaine de chanteurs algériens, marocains et tunisiens se sont relayé vendredi soir sur la scène du mythique Cabaret sauvage de Paris pour rendre un vibrant hommage à cheb Akil, décédé il y a une année jour pour jour dans un accident de la circulation au Maroc.

Khallas, Didou le parisien, Djamel, Maria, Hassen, Fouzi et autre Zoubir ont, tour à tour, emballé l'assistance qui reprenaient en choeur les tubes phare du regretté Akil dont notamment Diroulha El-Kelb et Mazal, mazal.

Une ambiance de fête a régné le long du concert événement.

ment, organisé à l'initiative de l'animateur à Beur FM, DJ KIM dont feu Akil était très proche. «Je remercie tous les artistes qui ont répondu généralement à un appel ouvert. Les bénéfices du spectacle seront versés aux deux filles du regretté Akil, ce n'est qu'un geste symbolique de la part des Algériens de France pour qui le mot fraternité a une valeur», a indiqué l'organisateur à l'APS. «Akil était comme un frère pour moi. Je ne lui ai jamais connu d'ennemi, artistiquement et humainement parlant», a témoigné celui qui avait reçu le défunt chanteur dans son émission sur

Beur FM, dix jours avant son décès. Pour cheb Djamel, dont la reprise remarquablement exécutée de deux chansons d'Akil a émerveillé le public, le défunt artiste mérite amplement cet hommage. «C'était une grande personne avec un grand cœur. J'ai eu la chance de l'avoir côtoyé et sa disparition m'a vraiment peinée. C'est pour cela que j'ai chanté ce soir avec lestripes, juste pour lui et ses proches», a-t-il témoigné. Aux yeux de Khallas, feu Akil était un artiste «complet». «En plus de sa présence, il avait une très belle voix, sans oublier sa bonhomie et son éducation exem-

plaire», a indiqué Khallas pour qui l'artiste algérien, digno ambassadeur de son pays, «doit être protégé par un statut qui le valoriserait de son vivant et mettrait sa famille à l'abri du besoin, une fois disparu». Le chanteur de raï algérien cheb Akil est décédé des suites d'un accident de voiture survenu le 13 juin 2013 dans la région de Tanger-Tétouan (nord du Maroc). Il était accompagné de son épouse, enceinte, qui a été admise à l'hôpital suite à des blessures causées par cet accident, et d'un musicien qui en est sorti indemne.

APS

## ALGÉRIE - FRANCE

# Lancement officiel de la chaire d'anatomie numérique de la faculté de médecine d'Alger

**La chaire d'anatomie numérique de la faculté de médecine d'Alger a été officiellement lancée, hier à Alger, en partenariat avec l'université Paris-Descartes et l'Unesco, a-t-on constaté.**



La chaire numérique met à la disposition des étudiants et enseignants de nouveaux outils d'apprentissage et d'enseignement en 3 dimensions, des techniques pédagogiques en anatomie numérique et des tables de dissection virtuelle.

Le doyen de la faculté de médecine d'Alger, le P' Salah-Eddine Bendib a indiqué à l'APS que c'était «un projet d'envergure» qui va faire rentrer la faculté d'Alger dans l'aire du numérique. Il a ajouté à ce sujet que les méthodes de recherche seront basées sur le numérique et la 3<sup>e</sup> dimension. Dans le même contexte, le directeur du la-

boratoire d'anatomie d'Alger, le P' Si Saleh Hamoudi a souligné que son laboratoire sera rehaussé du point de vue de la recherche scientifique, précisant que cette acquisition profitera à la fois aux étudiants et au corps enseignant. La recherche scientifique bénéficiera également de nouvelles techniques «de pointe» dans les domaines de la chirurgie, de la radiologie et de l'anatomie. Au sujet de la participation de l'université de Paris-Descartes, le responsable du département d'anatomie de cette université, le P' Vincent Delmas, a annoncé que des thèses de doctorat en

science médicale pourront être élaborées en co-tutelle avec l'université d'Alger et celle de Paris. Pour le P' Delmas, cette coopération permettra un échange de savoir faire et d'expériences dans le domaine de la recherche scientifique, entre les deux rives de la Méditerranée. La secrétaire générale de la commission Unesco en Algérie, Dalila Nedjaoui, s'est quant à elle félicitée de cette initiative et a précisé que c'était une étape importante dans la formation médicale en Algérie. Elle a ajouté que le numérique permettra d'adapter les techniques médicales

avec les nouvelles techniques d'investigation clinique et de traitement des maladies.

Parallèlement à l'inauguration de la chaire d'anatomie, une journée de formation, au profit d'anatomistes des onze facultés de médecine d'Algérie, a été organisée, à la faculté de médecine d'Alger.

Les principaux thèmes choisis pour cette journée sont : la compréhension et traitement d'une pathologie à travers l'anatomie, l'anatomie du système urogénital et l'anatomie du système vasculaire en imagerie 3D.

## Des spécialistes préconisent la généralisation d'une formation continue pour les sages-femmes

Des spécialistes ont préconisé, vendredi à Alger, la généralisation d'une formation continue en gynécologie et autres spécialités médicales pour les sages-femmes et les médecins généralistes, en vue d'un meilleur suivi de la femme enceinte.

«La sage-femme et le médecin généraliste jouent un rôle important dans la prise en charge de la femme enceinte et doivent, donc, faire l'objet d'une bonne formation continue, afin de réduire les cas de mortalité maternelle et infantile», ont souligné des gynécologues et sages-femmes, à l'occasion d'une journée de formation au profit de la sage-femme et des médecins généralistes.

Le D' Omar Assouak, directeur de formation auprès de l'organisme spécialisé en formation médicale «Multimédia et Media» a déclaré à l'APS, en marge de la journée, qu'«un besoin important en matière de recyclage permanent était exprimé par les sages-femmes et les médecins généralistes. Concernant les sages-femmes, il a rappelé qu'elles travaillent en complémentarité avec les gynécologues, ajoutant qu'elles doivent être «à jour» sur les nouvelles données médicales.»

Pour le D' Assouak, la formation des sages-femmes et des médecins généralistes doit se faire dans toutes les spécialités médicales et à travers tout le territoire national.

Pour sa part, Leïla Taleb, sage-femme à l'établissement public de santé de proximité (EPSP) d'Alger, a appelé à l'ap-

plication du programme national de maîtrise du taux de mortalité maternelle et infantile, à travers la multiplication des journées de formation et la disponibilité du matériel médical. Elle a souligné, à ce propos, que les causes de mortalité maternelle et néonatale sont liées au mauvais suivi de la grossesse et au non recyclage des sages-femmes.

La femme enceinte doit être bien conseillée par le personnel soignant, durant toute la grossesse, pour éviter les fausses couches et les hémorragies de la grossesse pouvant causer la mort, a-t-elle recommandé. S'agissant du traitement de l'acné chez la femme enceinte, le P' Ismaïl Benkaidali, chef du service dermatologie au CHU Mustapha Pacha, a indiqué que la pilule de 3<sup>e</sup> génération «Diane 35» donnait de bons résultats. Il a expliqué, à ce sujet, que cette pilule avait une double efficacité, car elle traite, à la fois, les acnés sévères et joue un rôle de contraception.

Pour lui, la «Diane 35» ne peut être administrée qu'après un examen clinique complet (gynécologique, cardiovasculaire et ophtalmique), précisant que ce médicament peut être à l'origine de problèmes de santé chez les femmes âgées de plus de 40 ans ayant des antécédents cardiaques et consommant du tabac.

Il a, toutefois, relevé qu'une enquête avait déterminé que le rapport «bénéfice-risque» est en faveur de l'utilisation de ce médicament et que le ministère de la Santé avait décidé de le maintenir sur le marché.

## Une nouvelle loi sur la santé s'impose

Le responsable de la communication au ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Salim Belkessam a estimé qu'une nouvelle loi régissant le secteur était nécessaire précisant que le texte en vigueur, loi 85-05 qui date de plus de 25 ans ne correspondait plus aux exigences de l'heure.

Une nouvelle loi régissant le secteur de la santé s'impose au regard des mutations socio-économiques que connaît la société algérienne, le texte en vigueur actuellement ne correspond plus aux exigences induites de ces mutations, a affirmé le responsable.

Un nouveau texte s'impose pour prendre en charge les aspects liés aux changements démographiques et pandémiques survenus dans la société algérienne et à l'apparition de nouvelles formes de maladies chroniques, a soutenu M. Belkessam.

Il a fait savoir que les Assises nationales sur la santé prévues les 16 et 17 juin au Palais des nations (Club des Pins-Alger) qui porteront sur plusieurs thèmes plancheront également sur la révision du cadre juridique du secteur de la santé sur les plans financier et organisationnel.

Selon lui, les différentes opérations d'inspection effectuées depuis septembre 2013 par les services du ministère de la Santé dans nombre d'établissements hospitaliers relevant du secteur ont fait ressortir deux problèmes majeurs à l'origine des dysfonctionnements de ce dernier. Il explique qu'au vu de l'organisation, l'expérience a prouvé que l'actuelle organisation du secteur ne facilite pas la mise en place de nouveaux programmes sanitaires, notamment en l'absence d'une planification.

La nouvelle loi sur la santé devrait prévoir une réhabilitation de la planification élaborée en fonction de la nouvelle carte sanitaire de manière à permettre une gestion des ressources et mettre en place des réseaux de soin sur les plans local et national.

Cette nouvelle répartition devant intervenir dans le cadre de la prochaine loi sur la santé, devrait permettre une meilleure coordination entre les secteurs public et privé en vue de garantir une couverture sanitaire globale dans toutes les régions du pays, a-t-il encore soutenu.

Il sera question de recourir à de nouvelles sources de financement des activités du secteur public. La nouvelle politique qui viendra se substituer à celle appliquée depuis 1974, ciblera le maintien de la gratuité des soins, la protection des catégories démunies et la mise en place de nouveaux mécanismes selon des critères internationaux, préconise le responsable pour qui une telle démarche permettra de garantir des soins adaptés selon le système du tiers payant aussi bien dans le secteur public que privé. Cette nouvelle organisation sera notamment centrée, d'après lui sur la qualité du diagnostic, la prise en charge et le suivi du dossier médical du patient et le financement des établissements hospitaliers publics en fonction de leurs activités et des résultats réalisés.

## Les efforts déployés par le système de santé pour combler le déficit en effectifs sont «insuffisants»

Le directeur des ressources humaines au ministère de la Santé et de la Réforme hospitalière, Hadj Bencherif a indiqué qu'en dépit des efforts déployés pour combler le déficit en ressources humaines dans le secteur de la santé, la demande sur le personnel médical et paramédical ne cesse de croître d'année en année.

Même si le ministère a réussi à répondre à 80% des besoins des citoyens en médecins spécialistes notamment dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux, il reste toujours un manque à combler dans

ces régions notamment dans certaines spécialités à l'instar de la gynécologie obstétrique, de l'anesthésie, de la réanimation et de l'imagerie médicale, outre le personnel paramédical et les gestionnaires, a soutenu le responsable.

Il a déploré l'absence d'une stratégie de formation et le manque de coordination entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et celui de la santé, de la population et de la réforme hospitalière, en vue de déterminer les besoins du secteur de la santé et

répondre aux besoins des citoyens.

Le secteur de la santé est le troisième secteur étatique en matière de ressources humaines après celui de l'éducation et de l'intérieur et des collectivités locales, avec plus de 230.000 fonctionnaires de différents corps. Les pouvoirs publics œuvrent au développement qualitatif et quantitatif de ce secteur pour le hisser au niveau des aspirations du citoyen et répondre aux exigences de l'heure.

Ce secteur emploie près de 50.000 médecins dont 20.000 praticiens généra-

listes (6.000 exerçant au niveau des hôpitaux) et 6.000 spécialistes dont plus de 5.000 relevant du secteur privé.

Concernant les autres corps, le personnel paramédical relevant de ce secteur s'élève à plus de 100.000 agents dans différentes spécialités, outre 62.000 agents administratifs dont 3.000 gestionnaires. 25 ministères se sont succédés à la tête de ce département ministériel depuis l'indépendance, dont 60% sont des médecins (16 ministres).

APS

# Déshydratation :

## 6 causes surprenantes



### Le diabète

Les personnes atteintes de diabète, et plus particulièrement celles qui ne savent pas encore qu'elles sont diabétiques, ont un risque accru de déshydratation. En effet, lorsque le niveau de sucre dans le sang est trop élevé, le corps tente de se débarrasser de cet excès de glucose en augmentant la production d'urine.

Si vous êtes diabétique, que vous avez souvent soif ou que vous allez fréquemment aux toilettes, voyez avec votre médecin comment faire pour mieux contrôler votre glycémie.

### Les règles

Vous avez vos règles ? Alors n'hésitez pas à boire plus d'eau que d'habitude. En effet, les œstrogènes et la progestérone influencent les niveaux d'hydratation de votre corps. Et quand ces hormones se bousculent, comme c'est le cas pendant les règles

ou lorsque vous souffrez de syndrome pré-menstruel, vous devez boire beaucoup pour rester hydratée. D'autant que le sang perdu pendant les règles puisse également dans le niveau de liquide du corps.

Si vos règles sont abondantes et que vous devez changer de tampon au moins toutes les deux heures, parlez-en à votre gynécologue.

### Le syndrome du côlon irritable

Comme si le syndrome du côlon irritable n'était pas déjà assez pénible, voilà qu'en plus il provoque de la déshydratation ! Celle-ci est due principalement aux symptômes de diarrhée chronique. Mais aussi parce qu'en éliminant de notre régime quotidien les fruits et légumes crus, riches en eau, on réduit sans le savoir notre apport hydrique.

Pour augmenter votre taux d'hydratation, optez pour les pâtes au blé entier et le

riz complet. Lors de la cuisson, ils vont se gorger d'eau et vous en apporter beaucoup plus que les pâtes et le riz blanc.

### L'hypertension

De nombreux médicaments, parmi lesquels un grand nombre de traitements pour traiter l'hypertension artérielle, agissent comme des diurétiques. Silencieusement, ils augmentent la production d'urine et le risque de déshydratation.

Si vous êtes soigné pour l'hypertension artérielle, augmentez votre apport quotidien en boissons.

### Le stress

Si vous êtes constamment sous pression, vos glandes surrénales s'épuisent, provoquant une insuffisance surrénale. Le problème est que ces glandes produisent également l'aldostérone, une hormone qui aide à réguler les niveaux de liquide et

d'électrolytes de votre corps.

Lorsque vous êtes en situation de stress, n'hésitez-pas à boire plus. Mais trouver le moyen de le combattre reste quand même la meilleure solution pour conserver des glandes surrénales en bonne forme.

### Les compléments alimentaires

Ce n'est pas parce qu'ils sont "naturels" que les compléments alimentaires n'ont pas d'effets secondaires. Certaines plantes comme le persil, le pissenlit ou le cresson augmentent la production d'urine, ce qui peut conduire à une déshydratation. Si vous envisagez de prendre un complément alimentaire, parlez-en d'abord à votre médecin qui vous indiquera s'il y a de potentiels effets secondaires à redouter. Et surtout suivez ce conseil de bon sens qui est de boire dès que vous avez soif. La soif est le message que vous envoie votre corps pour vous dire que vous avez un déficit en eau.

## Ce que la couleur des yeux révèle de votre santé

Avez-vous les yeux bleus ou marron ? Cette question à première vue anodine donnerait plusieurs indices sur votre niveau d'anxiété ou sur votre risque de diabète, selon des chercheurs de l'université de Pittsburgh.

On dit souvent que les yeux sont le miroir de l'âme. Il semblerait qu'on puisse aussi y lire le niveau de stress de quelqu'un ou sa sensibilité à la douleur. Alors que la relation entre les yeux et la santé fascine et intrigue les chercheurs depuis de nombreuses années, l'université de Pittsburgh publie une étude惊人的 sur le sujet. Selon eux, les femmes caucasiennes aux yeux clairs (bleus ou verts) tolèrent mieux la douleur et souffrent moins du stress que

les femmes aux yeux foncés.

L'étude de 58 femmes enceintes a laissé entrevoir des différences surprenantes suivant la couleur des yeux. Ainsi les participantes aux yeux clairs ont éprouvé moins de douleur à l'accouchement que les autres. Elles auraient aussi été moins anxieuses, moins déprimées et moins sujettes aux pensées négatives que les femmes aux yeux foncés, observe l'étude.

Sans donner l'origine exacte de cette différence, le Dr Inna Belfer, de l'université de Pittsburgh suggère que la raison serait à chercher dans les gènes. Des marqueurs génétiques associés à la couleur des yeux, bleu ou marron par exemple, seraient déterminants pour la santé. L'étude indique



par exemple que des gènes liés à la mélanine et responsables de la couleur foncée prédisposeraient par exemple à une plus grande sensibilité à la douleur. La mélanine étant associée au fonctionnement du cerveau, elle expliquerait pourquoi le temps de réaction est amélioré chez les personnes aux yeux foncés que chez les yeux bleus. Les premiers seraient plus doués au Frisbee ou au tennis que les seconds.

Yeux bleus = plus de diabète ?

Une précédente étude italienne a suggéré que les yeux bleus augmentaient le risque de diabète de type 1 mais aussi à des problèmes d'audition.

Finalement, au match yeux clairs contre yeux marron, il n'y a ni gagnant ni perdant.

## Le plus petit pacemaker au monde vient d'être greffé

Un pacemaker de la taille d'un comprimé vient d'être greffé dans le cœur d'un patient britannique. Une avancée scientifique majeure. «Micra Transcatheter Pacing System» : derrière ce nom à rallonge se cache un pacemaker révolutionnaire. Avec ses 26 millimètres de long et son poids plume (à peine 2 grammes), il est en effet le plus petit au monde et vient d'être implanté dans le cœur d'un patient, au Southampton General Hospital (Grande-Bretagne). «Ce pacemaker est si petit (à peine la taille d'un comprimé antibiotique) que l'on peut l'implanter directement dans le cœur du patient», explique le professeur John Morgan, le cardiologue qui a effectué la greffe. On évite ainsi la plupart des risques présentés par les pacemakers traditionnels.»

Habituellement, les pacemakers sont en effet greffés sous la peau de la poitrine des patients souffrant de troubles cardiaques, et reliés au cœur à l'aide de câbles qui transmettent les impulsions électriques à l'organe. Problème : l'appareil est inconfortable, sa mise en place est une opération risquée et les fils électriques s'usent, ce qui peut causer des complications cardiaques supplémentaires...

**En plein cœur**  
A l'inverse, le «Micra Transcatheter Pacing System» est si petit qu'il peut être implanté dans un ventricule à l'aide d'une sonde, et transmet directement les impulsions électriques au cœur. «C'est une avancée majeure pour la chirurgie de régulation du rythme cardiaque» se félicite le professeur John Morgan.

Depuis son invention en 1932, le pacemaker n'a (heureusement !) pas cessé d'évoluer : si, en 1950, il mesurait au minimum 30 centimètres (et devait constamment rester branché sur secteur), en décembre 2013, un patient autrichien a reçu un pacemaker long de seulement 41 millimètres et un appareil pas plus long qu'un grain de riz est même à l'étude...

# Cannabis :

## La science isole 3 effets néfastes

Que la substance soit considérée comme toxique ou thérapeutique, les effets du cannabis sont encore discutés. Un examen mené par un Institut américain spécialisé dans l'étude des addictions, le National Institute on Drug Abuse, et publié dans la revue médicale *New England Journal of Medicine*, livre un état des lieux de la science.



Quid de la réussite scolaire ? Si des études montrent que le cannabis altère les fonctions cognitives et critiques, les résultats sont contradictoires. Effets réversibles sur l'apprentissage ou effets sur la mémoire et l'attention, les auteurs mettent un bémol et pointent du doigt le manque de prise en compte des facteurs environnementaux (statut socio-professionnel, éducation des parents etc.).

Même si tout produit fumé (tabac, cannabis, etc.) produit des composants dangereux pour les voies respiratoires, le risque de cancer du poumon à long terme

n'est pas encore démontré. Les résultats ne sont pas clairs, en raison de la consommation fréquemment conjointe du tabac. Est-ce-qu'un fumeur de cannabis a plus de chances de consommer de l'alcool ou d'autres substances illégales ? Si des études réalisées sur des animaux montrent bien un effet d'incitation, aucune étude sur l'homme ne peut encore avancer les mêmes conclusions.

### Trois effets néfastes peu discutables

Les auteurs isolent trois effets néfastes peu discutables. La

dépendance tout d'abord : «la preuve indique clairement que l'usage à long terme de cannabis peut mener à la dépendance». 50% des usagers quotidiens deviennent dépendants. Le risque de maladie mentale est aussi confirmé (psychoses, dont la schizophrénie, mais aussi anxiété et dépression), mais le lien de causalité reste difficile à expliquer, en raison des facteurs environnementaux à prendre en compte dans ce genre de maladies.

Pour finir, que ce soit en voiture ou en deux roues, la consommation de cannabis ré-

duit notre faculté à conduire et multiplie par deux au moins les risques d'accident. Si un fumeur de cannabis associe l'alcool, les risques sont encore supérieurs.

Paradoxalement, alors que le cannabis est la drogue la plus consommée d'Europe (2 050 tonnes en 2013 selon l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies), les preuves des effets néfastes restent insuffisantes.

Un manque de données qui pourrait être comblé, dans un contexte de libéralisation du cannabis, déjà en vigueur aux Etats-Unis.

# Parkinson

## Un nouveau test-minute pour identifier la maladie



Pour la première fois, un test rapide permettrait d'identifier à un stade précoce les personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

Actuellement, la maladie de Parkinson ne peut être clairement diagnostiquée qu'une fois qu'elle est bien établie. Or, un nouveau test utilisant un scanner IRM pourrait permettre de diagnostiquer la maladie à un stade précoce, avec 85% de précision.

### 180 clichés du cerveau en six minutes

Ce sont les chercheurs de l'Université d'Oxford qui ont mis au point ce test de six minutes, qui surveille les connexions neuronales d'une zone concentrée au centre du cerveau. Même à un stade précoce de la maladie, les personnes atteintes de Parkinson ont des connexions beaucoup plus faibles dans cette zone parti-

culière du cerveau associée au contrôle moteur.

Leur étude, publiée dans la revue professionnelle *Neurology*, a permis de constater qu'en prenant 180 clichés dans un laps de temps de 6 minutes, les médecins

pouvaient repérer les mauvaises connexions. Ils ont également constaté, lors de ces essais, qu'aucun patient ne risquait d'être diagnostiqué à tort.

**On ne peut dire quelles sont les personnes à risque**

"Actuellement nous n'avons aucun moyen fiable qui permette de prédire quelles sont les personnes à risque" a expliqué le Dr Clare Marquay, psychiatre à l'Université d'Oxford, qui a dirigé cette étude.

"Nous sommes donc ravis que cette technique utilisant l'imagerie à résonance magnétique puisse être un bon marqueur des signes précoce de la maladie. Les premiers résultats sont très prometteurs."

La maladie de Parkinson est une maladie neurologique qui se manifeste par des tremblements et des difficultés à se déplacer et à exécuter les gestes du quotidien. Elle provient d'une diminution de la production cérébrale de dopamine, un neurotransmetteur nécessaire pour bien contrôler les mouvements.

# Un criminel nommé Achiry

PAR AMAR BELKHODJA (\*)

*«Dans l'enfer de Guelma, l'épouvante amplifie. Au nom de la République, à l'ombre de la bannière tricolore, la terreur s'instaura. Les exécutions collectives commencèrent au rythme rapide des mitrailleuses en action. Le sang musulman, un sang généreux, versé à flots pour l'honneur de la France et l'affranchissement de l'humanité, continua à couler pour le plus grand profit du plus grand reich colonialiste.» (Abdelkader Safir - Egalité du 29 septembre 1947).*



Ceci dit pour Sétif. D'observations analogues s'appliquent pour Guelma : « Si à la place d'Achiry se fut trouvé un autre sous-préfet, jamais la ville de Guelma n'aurait connu une aussi terrible tragédie. Lui seul a déclenché, puis entretenu par ses exigences la plus impitoyable répression que l'Algérie ait connue ». (M.Reggoui - p.126). Conclusion soutenue par un autre auteur qui écrit : « André Achiry fut en effet la substance qui déclencha la réaction des Européens. En somme, un homme se trouva au mauvais endroit au mauvais moment. La présence d'un fonctionnaire d'autorité plus pondéré aurait certainement épargné à la région ces tristes événements ». (Jean-Pierre Peyroulou - p.232).

Les enseignements de la tragédie du 8 mai 1945 sont de différents aspects. Nous en retenons deux essentiellement. Premièrement, avec ou sans provocation des éléments du mouvement nationaliste, le colonialisme a toujours recouru à la violence. Pendant et au lendemain des événements on s'est trop empressé d'imputer au PPA les « erreurs » et les « maladresses » qui ont conduit les autorités françaises à réagir avec une violence inouïe. Les attaques contre le courant nationaliste de Messali Hadj ont carrément voilé la nature du colonialisme. Ce dernier, porté sur les massacres, reste par voie de conséquence le seul et unique coupable.

Deuxièmement, les émeutes de mai 1945 ont, pour leur part, amplement démontré qu'il s'agit d'une partie d'une réaction d'auto-défense et d'un ras-le-bol des humiliations endurées. C'est également la manifestation d'un sentiment de dignité et de révolte, l'expression d'un peuple qui était en droit de réagir pour prouver qu'il était capable de se défendre et de se rebeller même s'il n'a entre les mains que des moyens dérisoires. La fougue, l'enthousiasme et sa mobilisation instantanée ont systématiquement dépassé l'encadrement qui ne savait plus ce qu'il fallait faire. Une réaction d'une telle ampleur n'était pas prévisible. La surprise a frappé tous les es-

prits. Le peuple algérien, rompu à tous les sacrifices, savait se battre. Il lui manquait les armes. La leçon fut vite retenue. Deux années après le PPA-MTLD met en place une nouvelle structure chargée de préparer la lutte armée : l'Organisation spéciale (OS) est née en 1947.

Ce peuple qu'on a souvent méprisé et insulté n'avait pas besoin de pain. Il réclamait des armes. Dans certains écrits on qualifie les troubles de mai 1945 «d'émeutes de la faim». Si les miliciens européens ont pillé leurs victimes, les insurgés algériens n'ont commis aucun acte de pillage. Dans l'un de mes ouvrages, je n'ai pas manqué de démentir Bruno Etienne qui comptait parmi ceux qui mettaient le soulèvement sur le compte de la famine. (Voir A.Belkhodja - *L'Emir Abd elkader, ni sultant ni imam* - Alpha - 2007).

Dans un compte rendu sur les événements survenus à Sétif, la Commission Tubert indique qu'il ne faut pas non plus cacher que si le manque de ravitaillement n'a pas été la cause directe de l'émeute à Sétif, la rareté des denrées et des vêtements a augmenté le mécontentement dans de nombreuses régions d'Algérie ». (M.Reggoui - annexe - p.160).

L'historienne de renom, Annie Rey-Goldzeiguer, revient elle aussi sur la question en étayant ses affirmations de données qu'il serait pénible et impossible de réfuter. L'auteur du *Royaume arabe* souligne en effet que « Les causes immédiates de l'embrasement ont peu à voir avec la misère et la famine, comme cela a parfois été avancé (...) La famine n'a jamais été un élément déterminant pour une révolte en Algérie, bien au contraire (...). Les tribus ont peu pillé les produits alimentaires et ont conservé des stocks importants de vivres ». (Aux origines de la guerre d'Algérie).

Les Algériens, en dépit des restrictions de produits alimentaires, provoquées par le conflit euro-européen (Seconde Guerre mondiale) ont toujours agi pour la préservation de leur dignité au-dessus des nécessités du ventre, une amère réalité

vécue dans les villes avec acuité (bons de ravitaillement, épidémies). C'est également Roger Vétillard qui, citant l'exemple du Fedj M'zala (région de Sétif) signale qu'ici la disette et la faim n'ont pas été le moteur de la révolte (...) Des bâtiments abritant des réserves de nourriture et de céréales occupés par les révoltés, ont été respectés. Les maisons particulières de Français abandonnées par leurs occupants sont retrouvés intactes». (R.Vétillard - p.95).

Un fait saillant qui plaide pour les isurgés, à savoir qu'ils n'ont jamais investi l'espace parce qu'il avaient faim, c'est que plusieurs de leurs habitations «ont été retrouvées abandonnées pourvues en vivres de toutes sortes : blé, farine, couscous etc.». (R.Vétillard - p.95). Le même auteur rappelle à nouveau que «tous les rapports administratifs ou militaires soulignent que les insurgés n'attaquent ni les silos, ni les réserves des colons ». (R.Vétillard - p.395).

Annie Rey-Goldzeiguer qui connaît mieux que quiconque l'aspect préventif qui prévaut chez les Algériens, pour l'avoir traité dans *Le Royaume arabe*, rapporte pour sa part que pendant les perquisitions des fermes algériennes qui avaient accompagné la répression, on dut relever que «les mtamir ou silos enterrés sont remplis de blé. Il n'est pas de humble mecha qui n'ait pas moins de six mois de vivres en stock dans les silos ». (Commandant Gobillot - cité par A. Rey-Goldzeiguer - p. 293).

## André Achiry : dans la tradition du crime et de la subversion

Quel sera l'itinéraire du sous-préfet de Guelma. Partisan de l'intrigue, il sera fidèle à lui-même, toujours à l'affût d'un acte maléfique, toujours en sa « qualité » d'un personnage qui n'aime pas trop les Arabes.

Il sévira d'abord dans les rangs d'une organisation criminelle : la Main rouge qui se « spécialise » à frapper les «têtes» et les intellectuels du mouvement politique

et culturel algérien. Il fomentera et organisera l'attentat à la bombe en 1956 à la rue de Thèbes dans La Casbah d'Alger pour terminer ensuite dans une autre organisation criminelle : l'OAS.

Mais avant cela, il n'aurait jamais été capable de gravir les échelons de la hiérarchie administrative et s'enorgueillir d'occuper le piédestal d'un grand commis de l'Etat français. Tantôt il occupe des postes administratifs subalternes, tantôt, au gré des humeurs, il se reconvertis dans l'entreprise et les affaires, avant de renouer avec les instincts primitifs.

Il ne sera en réalité qu'un agent des besognes cabalistiques et secrètes. Il est dans sa nature de conspirer et d'agir pour neutraliser les ennemis de la France coloniale et de l'Algérie française. Après une brève mise en « congé spécial », Achiry quitte définitivement Guelma le 23 mars 1946.

Non seulement il ne sera jamais poursuivi ni puni pour les crimes en-dossés, André Achiry, au contraire, est récompensé de la Légion d'honneur en janvier 1946. «L'Etat, en remettant la Légion d'honneur au héros de Guelma, ne faisait pas seulement l'éloge du résistant : il légitimait la trahison et le mensonge d'un fonctionnaire d'autorité». (Jean - Pierre Peyroulou - pp.308, 309).

Après avoir accompli la plus féconde étape de son existence - mai-juin 1945 - dans l'organisation du crime et des assassinats collectifs d'Algériens, il est nommé en 1946 secrétaire général au Gouvernement général (Alger) chargé des affaires économiques sous l'autorité d'Yves Chataigneau. En août 1947, il devient secrétaire général de la préfecture de la Manche. Poste qu'il déserte deux mois après. Il rejoint Alger et se reconvertis dans les affaires.. Il prend la tête d'une entreprise de boulangeries à Alger avant de se lancer dans l'immobilier. Il construit le siège de la sécurité sociale situé actuellement au boulevard du 1<sup>er</sup> novembre à Alger pour échouer momentanément dans un organisme bancaire.

**MALI****L'Algérie condamne avec «force» l'attentat contre la force onusienne**

L'Algérie a condamné «avec force» le «lâche» attentat qui a coûté la vie à quatre casques bleus de la force onusienne au Mali (Minusma), a indiqué vendredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.



«L'Algérie condamne, avec force, le lâche attentat perpétré mercredi 11 juin contre la mission multidimensionnelle intégrée de l'ONU pour la stabilisation au Mali (Minusma) dans la ville d'Aguelhok, région de Kidal au nord du Mali, qui a fait quatre morts et plusieurs blessés»,

La mission de l'ONU au Mali (Minusma) réclame davantage de moyens aériens et humains car elle ne dispose que de 74% des 11.200 hommes mandatés il y a un an, selon un rapport qui sera présenté mercredi au Conseil de sécurité.

La Minusma qui a pris le relais de la force africaine en juillet 2013 pour contribuer à la stabilisation du Mali dont le Nord est occupé par des groupes armés liés à Al-Qaïda, comptait 8.280 soldats sur le terrain, en date du 26 mai.

Dans ce rapport établi entre le 24 mars et le 26 mai, les Nations unies demandent aux Etats contributeurs d'accélérer le déploiement humain et matériel, affirmant manquer d'hélicoptères ce qui «ralentit considérablement sa mobilité aérienne».

«Les attaques disproportionnées, les engins explosifs improvisés et les enlèvements constituent une menace

souligne la même source.

«L'Algérie présente, à cet effet, ses condoléances et exprime sa solidarité avec les familles des victimes, ainsi qu'avec les gouvernements du Tchad et du Mali. De même qu'elle re-

nouvelle son plein soutien au président du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta, à son gouvernement et au peuple malien frère», a relevé la même source.

«L'Algérie qui reste convaincue que les forces de la paix l'emporteront sur le terrorisme, continuera à participer activement aux efforts de la communauté internationale visant à restaurer la stabilité et la paix au nord Mali et dans l'ensemble de la région du Sahel», a ajouté le communiqué du MAE.

**L'ONU a besoin d'hélicoptères et de plus d'hommes**

constante à l'encontre du personnel des Nations unies», déplore le rapport qui dresse la liste de toutes les attaques dont la Minusma a été victime du 24 mars au 26 mai.

Ces menaces ne faciliteront pas le déploiement de personnel civil dans les zones éloignées, déplore l'ONU.

Le déploiement policier doit par ailleurs se poursuivre, même s'il s'est «considérablement renforcé» avec 979 officiers sur le terrain, soit 69% des 1.440 policiers mandatés.

Le rapport fait enfin le point sur la situation humanitaire du pays.

A la fin avril, 3,6 millions de personnes étaient considérées en état d'insécurité alimentaire, dont 1,5 million de manière grave.

Seuls 19,3% des 568 millions de dollars nécessaires à l'aide humanitaire ont été jusqu'ici couverts.

**ELECTIONS EN RD CONGO : L'UE appelle à un «vrai dialogue» pour créer la «confiance»**

La Mission de suivi électoral de l'Union européenne a appelé vendredi à un «vrai dialogue» en République démocratique du Congo (RDC) afin de créer un climat de «confiance» entre toutes les parties impliquées dans les élections.

Il est nécessaire d'«instaurer un véritable dialogue», a déclaré la députée européenne Mariya Gabriel, à la tête de la délégation qui séjourne à Kinshasa depuis une semaine.

«Un dialogue qui soit régulier, qui soit ouvert, qui soit inclusif. Un dialogue qui permettra d'avoir un consensus sur les décisions qui sont prises, et une fois que le consensus

est à la base des décisions, c'est la confiance qui prend la surface», a-t-elle précisé.

Dans une table ronde vendredi, la délégation a présenté des recommandations préliminaires pour favoriser des élections apaisées: en 2011, la présidentielle et les législatives avaient été très critiquées par des observateurs locaux et étrangers, dont ceux de l'UE.

L'opposition avait rejeté les résultats donnant vainqueur le président sortant Joseph Kabila et les partis qui le soutiennent. Face à cette crise, une nouvelle Commission électorale nationale indépendante (Ceni) a été

mise en place, mais l'opposition doute de l'indépendance de son chef, l'abbé Apollinaire Malu-Malu.

La date des élections locales sont fixées en 2015, mais celles des autres scrutins n'ont pas encore été arrêtées - dont la présidentielle, prévue en 2016 et à laquelle M. Kabila ne pourra pas se présenter, selon la constitution actuelle.

Lundi, le Conseil des ministres a adopté des projets de révision constitutionnelle et de nouvelles lois électorales.

Il a souligné, sans plus de précision, que seuls «quelques articles» de la loi fondamentale seront concernés.

**Les Etats-Unis offrent 18 millions de dollars pour trouver 4 «terroristes» en Afrique**

Les Etats-Unis offrent jusqu'à 18 millions de dollars de récompense pour toute information conduisant à l'arrestation de quatre «terroristes» opérant en Afrique de l'Ouest et du Nord, a indiqué vendredi la diplomatie américaine.

Dans le cadre de son programme Récompenses pour la Justice, le département d'Etat cible le dirigeant présumé du groupe islamiste armé basé au Nigeria, Ansaru, deux membres fondateurs du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujaahid) et un quatrième individu lié à des organisations «terroristes» en Egypte.

Washington offre d'abord jusqu'à cinq millions de dollars pour espérer retrouver Khalid al-Barnawi, chef présumé d'Ansaru -- issu de l'orga-

nisation nigériane islamiste radicale Boko Haram -- et considéré par les Etats-Unis comme étant lié à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi).

Ansaru est entre autres responsable de l'enlèvement en décembre 2012 de l'ingénieur français Francis Collomp, qui s'était évadé en novembre dernier.

Ansaru est aussi soupçonné d'avoir kidnappé en février 2013, à la frontière entre le Cameroun et le Niger, la famille française Moulin-Fournier, également libérée deux mois plus tard.

Ansaru est aussi montré du doigt pour le rapt en mai 2011 et le meurtre d'un Britannique et d'un Italien.

M. Barnawi, qui serait âgé d'une trentaine d'années et aurait agi au Nigeria et au Niger, a été dési-

gné en juin 2012 comme «terroriste international» par la diplomatie américaine.

Le département d'Etat est aussi à la recherche de Hamad al-Khairi et de Ahmed al-Tilemsi, qui ont fondé le Mujao, un groupe jihadiste armé opérant au Mali et au Niger et responsable de l'enlèvement de plusieurs Français.

Cinq millions de dollars sont offerts par Washington pour toute information à propos de chacun de ces deux hommes, également sur la liste noire des «terroristes internationaux».

Enfin, les Etats-Unis proposent jusqu'à trois millions de dollars pour retrouver Abou Yousouf al-Muhajir, un expert en explosifs, ancien membre d'un groupe extrémiste égyptien (TWJ-Egypte), actif dans le Sinaï entre

2004 et 2006, selon le département d'Etat. M. Muhamajir serait impliqué dans plusieurs projets d'attentats en Egypte, y compris contre des intérêts américains.

Les Etats-Unis ont lancé en 1984 ce programme «Rewards for Justice» visant à récolter dans les points chauds du globe toutes les informations pouvant conduire à la capture de dizaines d'individus considérés comme des «terroristes» et menaçant l'Amérique.

Ce programme, lancé après le choc des attentats anti-américains en 1983 à Beyrouth et au Koweït, a coûté 125 millions de dollars de récompenses versées à 80 informateurs, lesquels ont permis d'arrêter ou de tuer des dizaines de «terroristes», selon le département d'Etat.

APS

**ÉGYPTE****Un policier tué au Caire lors d'affrontements avec des pro-Morsi**

Un policier a été tué vendredi au Caire après des affrontements entre des partisans du président destitué Mohamed Morsi par l'armée et la police venue disperser leur manifestation, a indiqué le ministère de l'Intérieur.

Le policier a été touché par balle à la poitrine alors qu'il escortait un manifestant vers un camion de police, après que les forces de sécurité aient dispersé le rassemblement pro-Morsi. Le décès a été constaté à son arrivée à l'hôpital, a précisé le ministère, ajoutant que la balle avait été tirée d'un bâtiment proche.

Les attaques contre les forces de l'ordre sont devenues quasi-quotidiennes en Egypte depuis la destitution et l'arrestation le 3 juillet 2013 de Mohamed Morsi, le seul chef d'Etat jamais élu démocratiquement du pays.

Policiers et soldats répriment les manifestations de ses partisans, qui crient au «coup d'Etat». Cette campagne s'est soldée par plus de 1.400 morts et 15.000 arrestations, dont la quasi-totalité de la direction des Frères musulmans, l'influente confrérie de M. Morsi déclarée «terroriste».

En représailles, les attaques contre les forces de l'ordre, initialement cantonnées à la péninsule désertique du Sinaï, ont gagné le reste du territoire et Le Caire.

**ZANZIBAR****Un mort, plusieurs blessés dans une attaque à la bombe près d'une mosquée**

Une personne a été tuée et plusieurs autres ont été blessées vendredi dans une attaque à la bombe près d'une mosquée sur l'île tanzanie de Zanzibar, selon la police.

«Nous enquêtons pour connaître le type d'explosif (utilisé), les auteurs et les motifs. Nous demandons aux gens de nous apporter des informations et de ne pas paniquer.

Nous sommes en alerte maximale», a précisé Mkaadam Khamis, un responsable de la police cité par l'AFP. La bombe a explosé vers 20h15 locales (17h15 GMT) dans le quartier de Stone Town, le centre historique de Zanzibar, inscrit au patrimoine de l'Unesco.

La Tanzanie est née de l'union en 1964 du Tanganyika continental et de l'archipel de Zanzibar.

**SOUUDAN****L'employé de la Minuad enlevé au Darfour libéré**

Un membre de la mission conjointe ONU-Union africaine au Darfour (Minuad), enlevé en mars à El-Fasher la capitale du Nord-Darfour, a été libéré, a indiqué la mission vendredi.

«M. Irfan Jaffery, enlevé à El-Fasher le 11 mars, a été libéré hier (jeudi) à Kakabbiya, après 94 jours de captivité», selon un communiqué de la Minuad.

M. Jaffery, de nationalité indienne, est apparu en bonne santé, et va être rapatrié à Khartoum, la capitale soudanaise, puis, le plus tôt possible, dans son pays, poursuit le communiqué.

«Le 11 mars, aux environs de zohoo locales, M. Jaffery marchait en compagnie d'un collègue dans une zone résidentielle d'El-Fasher lorsqu'il a été pris par des hommes armés», ajoute encore la Minuad.

Plus de 19.000 soldats et policiers ainsi que 1.000 civils étrangers et 3.000 Soudanais travaillent pour la Minuad.

Deux membres jordaniens de la mission avaient été libérés en janvier 2013 après 136 jours de captivité.

La Minuad est chargée de protéger les civils et d'assurer un accès sécurisé et sans entrave à l'aide humanitaire destinée à cette région du Soudan en proie à des violences depuis le soulèvement en 2003 de rebelles contre le pouvoir central.

## RÉALISATION DES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE Ban Ki-moon souligne le besoin d'une «coopération étroite» entre l'ONU et le G77

**Le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, a souligné le besoin que le Groupe des 77 et les Nations unies «puissent coopérer étroitement» pour la réalisation des objectifs d'élimination de la pauvreté connus sous le nom d'Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) d'ici à leur échéance fixée à l'année 2015.**

«Premièrement, nous devons fixer les objectifs du nouveau millénaire d'ici à l'échéance de l'année prochaine. Nous devons redoubler d'efforts pour réaliser l'objectif qui a été fixé», a déclaré M. Ban à son arrivée vendredi à Santa Cruz, en Bolivie, pour participer au sommet du Groupe des 77 plus la Chine dont les travaux de deux jours se sont ouverts hier.

Il a souligné le besoin que le Groupe des 77 et les Nations unies «puissent coopérer étroitement et travailler dans une même direction afin que chacun puisse savoir ce que c'est que de vivre dans de bonnes conditions». M. Ban a en outre affirmé avoir pris acte des travaux du gouvernement bolivien visant à aider son peuple en lui donnant accès à tous les services nécessaires. «Les Nations Unies veulent contribuer à rendre ces services accessibles partout dans le monde. Nous voulons éradiquer la pauvreté», a-t-il affirmé.

Les participants au sommet du G77 plus la Chine, évoqueront durant leurs travaux, le programme de développement durable pour l'après-2015, le nouveau rôle des Nations unies, l'élimination de la pauvreté, les échanges commerciaux Sud-Sud et le débat mondial et juridique sur le changement climatique.



Dans ce contexte, le président bolivien, Evo Morales qui préside le sommet dans la ville de Santa Cruz (Est), et les dirigeants et représentants de plus de 130 pays, examineront les questions d'importance qui interpellent les pays en développement et émergents formant ce bloc, et approfondir la coopération Sud-Sud.

Le président de la République, M. Abdellaziz Bouteflika, sera représenté par le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah, à ce sommet extraordinaire dont la tenue marquera le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création du G77 dont l'objectif principal est de promouvoir le développement

économique, notamment à travers la coopération Sud-Sud.

Le sommet adoptera une déclaration finale qui contiendra les questions prioritaires du G77 dont celles relatives à l'économie, au commerce, au développement durable, à la technologie, au changement climatique, à la construction d'institutions démocratiques, à l'éradication de la pauvreté, à l'injustice et au renforcement du rôle de la femme.

Le Groupe des 77 aux Nations unies est une coalition de pays en développement, conçue pour promouvoir les intérêts économiques collectifs de ses membres et créer une capacité de négociation accrue aux Nations unies.

Créée par 77 pays, l'organisation a grandi et compte actuellement 133 pays membres. Néanmoins, elle continue à être désignée comme le G77 dans les négociations et sessions de l'ONU.

Le groupe fut fondé le 15 juin 1964 par la Déclaration commune des 77 pays à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

La première rencontre d'importance eut lieu à Alger en 1967, où fut adopté la Charte d'Alger et où les bases de structures institutionnelles permanentes furent posées.

### SYRIE

## Au moins 30 «terroristes» tués dans une explosion sur un marché d'armes proche de la frontière avec l'Irak

Au moins 30 «terroristes» ont été tués hier dans une puissante explosion dans un marché d'armes à Mayadeen, une ville syrienne proche de la frontière avec l'Irak, a rapporté la Télévision d'Etat.

«Une puissante explosion a secoué un marché de vente d'armes aux terroristes à Mayadeen. Trente terroristes ont été tués et des dizaines ont été blessés», a indiqué la chaîne, en référence aux rebelles qui combattaient le gouvernement syrien.

Al-Mayadeen, ville de l'est de la Syrie située à 80 km de l'Irak, est sous le contrôle de rebelles islamistes et de la

branche syrienne d'Al-Qaïda, le Front Al-Nosra.

Cette coalition est en guerre à la fois contre les forces gouvernementales mais aussi contre l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL), puissant groupe armé qui opère en Syrie et en Irak. Un responsable rebelle de la région, cité par l'agence AFP, a affirmé que l'explosion à Mayadeen était un attentat à la voiture «perpétré par l'EIIL» et qui a coûté la vie à au moins 15 civils.

Groupe ultra-radical, l'EIIL, qui aspire à créer un «émirat islamique» entre l'Irak et la Syrie, a pris plus

sieurs secteurs du nord de l'Irak en début de semaine dans une offensive spectaculaire. De ce fait, le groupe multiplie ses attaques contre les rebelles et Al-Nosra notamment dans l'est de la Syrie, dans la province pétrolière de Deir Ezzor, où plus de 600 personnes ont péri depuis fin avril dans les combats. Selon des experts le gouvernement syrien devrait tirer bénéfice sur le plan politique et géopolitique des succès foudroyants en Irak de l'EIIL.

«Pour Bachar al-Assad, c'est une situation excellente du point de vue politique et géopolitique, car Washington

et Londres vont devoir se retrouver du même côté que Damas face à ce qui apparaît comme une menace à la fois pour la région, l'Occident et l'Europe», affirme Frédéric Pichon, un universitaire français auteur d'un livre intitulé «Syrie: Pourquoi l'Occident s'est trompé».

Pour Bassam Aboul Abdallah, directeur du Centre d'études stratégiques à Damas, «les Occidentaux et les Américains vont changer d'avis prochainement à propos d'al-Assad, car il y a un danger imminent sur la sécurité et la stabilité de toute la région».

## Les Afghans votent pour le second tour de la présidentielle lors d'un scrutin décisif

Les Afghans votaient hier au second tour de la présidentielle pour désigner le successeur de Hamid Karzaï, bravant les violences des talibans lors d'un scrutin considéré comme un test majeur pour l'avenir du pays après le retrait de l'Otan, d'ici à la fin 2014.

Les électeurs sont appelés à trancher entre le favori Abdullah Abdullah, ancien porte-parole du commandant Massoud, arrivé largement en tête du premier tour du 5 avril (45%), et son adversaire Ashraf Ghani, un ex-cadre de la Banque mondiale (31,6%).

Avec plus de 13 points d'avance sur son rival, la victoire semble à portée de main pour Abdullah Abdullah, qui s'était retiré avec fracas du deuxième tour de la précédente présidentielle, en 2009, en dénonçant des fraudes massives. Progressistes, modérés, les deux hommes qui ont voté dans la matinée à Kaboul, se sont engagés à lutter contre la corruption endémique et pour le

développement économique de ce pays dépendant de l'aide internationale.

«Je suis venu pour participer à l'élection, pour que mon bulletin puisse apporter du changement dans nos vies», a déclaré à l'AFP Jafar Gul, un commerçant de 45 ans, dans un bureau de vote de Kaboul.

«Je voterai pour le candidat

qui redressera notre économie,

créera des emplois et changera notre quotidien. Si notre économie tourne bien, il n'y aura plus

d'insurrection, et plutôt que de se battre, les gens seront occupés à travailler», a-t-il dit.

Ce scrutin marquera la fin de l'ère Karzaï, seul homme à avoir dirigé l'Afghanistan depuis la chute des talibans en 2001, et auquel la Constitution interdit de briguer un troisième mandat.

Le président sortant a voté tôt samedi dans une école. «Venez voter, venez tous voter!», a-t-il lancé. «En participant à l'élection, vous

permettrez à l'Afghanistan d'aller vers plus de stabilité».

Les résultats provisoires du scrutin devraient être publiés le 2 juillet. Le prochain président prendra ses fonctions le 2 août, avec une question urgente à régler: la signature d'un traité bilatéral de sécurité avec Washington, qui permettrait le maintien d'un contingent américain d'environ 10.000 hommes après le départ des 50.000 soldats de l'Otan, fin 2014.

### Le scrutin, un test majeur pour le pays miné par les violences talibanes

Cette élection, toute première passation de pouvoir entre deux présidents afghans démocratiquement élus, est considérée comme un test majeur pour ce pays pauvre et en partie contrôlé par les talibans, que plus de douze années d'intervention militaire occidentale n'ont pas réussi à mater.

Farouchement hostiles à ce scrutin qu'ils estiment «éléguidé» par Washington, les talibans ont prêtendu à la mi-journée avoir mené 246 opérations dans tout le pays.

Les rebelles islamistes ont toutefois par habitude de gonfler l'ampleur et le nombre de leurs attaques et les opérations de vote se déroulaient globalement dans le calme.

L'incident le plus sérieux a été signalé dans le Logar (sud de Kaboul), une province au sud de Kaboul, où deux personnes «qui allaient voter» ont été tuées par des talibans, a indiqué le chef-adjoint de la police locale, Abdul Wali Toofan.

A Kaboul, des tirs de roquettes ont touché une zone près de l'aéroport de Kaboul avant même l'ouverture des bureaux de vote à 7h00 (21h30 GMT), sans faire de victimes, selon l'Otan.

Les insurgés avaient multiplié les attaques lors du premier

## SITUATION EN IRAK

### Rohani : «L'Iran n'écarte pas une coopération avec Washington»

Le président iranien Hassan Rohani a indiqué hier que son pays n'écarte pas une coopération avec les Etats-Unis si l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) qui ont pris le contrôle d'une importante partie dans le nord et l'est de l'Irak.

«Si nous voyons que les Etats-Unis agissent contre les groupes terroristes, alors on peut penser à une coopération», «mais jusqu'ici nous n'avons vu aucune action de leur part», a affirmé M. Rohani, alors que le président américain Barack Obama a exclu d'envoyer des troupes pour contrer l'avancée des insurgés en Irak.

L'Iran et les Etats-Unis n'ont pas de relations diplomatiques depuis près de 35 ans, mais ont eu des discussions avant le retrait des troupes américaines d'Irak fin 2011 sur la situation dans le pays.

Les insurgés de l'EIIL ont lancé en début de semaine une offensive fulgurante en Irak, s'emparant de nombreux territoires dans le nord et l'est du pays, et étaient samedi à moins de 100 km de Bagdad.

M. Rohani a ajouté que depuis un an l'Iran avait «mis en garde» les pays occidentaux et des pays arabes qu'il accuse de soutenir les «terroristes» en Syrie. Ces hommes armés «sont venus en Irak depuis la Syrie. Nous avons mis en garde il y a un an contre le danger de ces terroristes. Les grands pays (occidentaux) et leurs alliés envoyait des armes à ces terroristes» en Syrie, a-t-il souligné. «Il faut joindre l'acte à la parole dans la lutte contre le terrorisme», a-t-il ajouté. M. Rohani a précisé que l'Iran était «prêt à aider l'Irak (...), si le gouvernement irakien nous le demande, sur la base du droit international et de la volonté du peuple et du gouvernement irakiens», a-t-il dit, ajoutant que «les Irakiens peuvent repousser le terrorisme eux-mêmes».

«L'intervention des forces iraniennes n'a pas été discutée» avec le gouvernement du Premier ministre Nouri al-Maliki, a déclaré M. Rohani lors d'une conférence de presse.

«Il est possible qu'on nous demande des conseils pour combattre le terrorisme», a-t-il toutefois ajouté, soulignant qu'il y avait «une différence entre aider et intervenir».

tour, le 5 avril, sans parvenir à empêcher une participation importante.

Hier encore, le déchaînement de violence promis par les talibans ne semblait guère décourager les électeurs, hommes et femmes, nombreux à exhiber fièrement leurs doigts marqués à l'encre antifraude, selon des correspondants.

«On a bien entendu quelques explosions dans la ville, mais pas de quoi nous faire peur. Ici, c'est tous les jours de toute manière. Et ce n'est pas ça qui m'empêchera de voter pour décider de l'avenir de mon pays», a dit à Kaboul Ahmad Jawid, un étudiant de 32 ans cité par l'AFP.

A Kaboul, un important dispositif de sécurité était visible dans les rues, quadrillées par des forces afghanes déterminées à déjouer toute tentative d'attaque. Au total, quelque 400.000 soldats et policiers ont été déployés dans tout le pays.

## PROGRAMME DU JOUR

**TF1**

06:00 Série TV : Gaspard et Lisa  
 06:10 Jeunesse : Franklin  
 06:25 Jeunesse : La famille Cro  
 06:30 Jeunesse : TFou  
 10:05 Culture Infos : Là où je t'emmène-  
 rai  
 10:10 Sport : Automoto  
 10:55 Culture Infos : Mon plus beau coup  
 de poker  
 11:00 Sport : Téléfoot  
 11:55 Sport : L'affiche du jour  
 11:58 Culture Infos : Météo  
 12:00 Divertissement : Les douze coups  
 de midi  
 12:45 Culture Infos : Météo  
 12:50 : Du côté de chez vous  
 13:00 Culture Infos : Journal  
 13:30 Culture Infos : Reportages  
 14:50 Série TV : Mentalist  
 15:45 Série TV : Les experts  
 16:40 Série TV : Les experts  
 17:35 Sport : Le journal de la Coupe du  
 monde 2014  
 17:40 Sport : Coupe du Monde - Suisse /  
 Equateur  
 20:00 Culture Infos : Journal  
 20:30 Culture Infos : Météo  
 20:45 Sport : Coupe du Monde - France /  
 Honduras  
 23:00 Sport : Le mag de la Coupe du  
 monde  
 23:35 Cinéma : Le masque de l'araignée

**2**

06:10 Jeunesse : La guerre des Stevens  
 06:30 Jeunesse : La guerre des Stevens  
 07:00 Culture Infos : Thé ou café  
 08:05 Sport : Rencontres à XV  
 08:30 Culture Infos : Sagesses bouddhistes  
 08:45 Culture Infos : Islam  
 09:15 Culture Infos : Judaïca  
 09:30 Culture Infos : Orthodoxie  
 10:00 Culture Infos : Présence protestante  
 10:30 Culture Infos : Le jour du Seigneur  
 12:05 Divertissement : Tout le monde veut  
 prendre sa place  
 12:58 Culture Infos : Ma maison s'agrandit  
 12:59 Culture Infos : Météo 2  
 13:00 Culture Infos : Journal  
 13:20 Culture Infos : 13h15, le dimanche...  
 14:05 Culture Infos : Météo 2  
 14:07 Culture Infos : Point route  
 14:10 Divertissement : Vivement dimanche  
 16:25 Culture Infos : Grandeur nature  
 17:30 Sport : Stade 2  
 18:50 Divertissement : Vivement dimanche  
 prochain  
 19:55 Culture Infos : Météo 2  
 20:00 Culture Infos : Journal  
 20:30 Culture Infos : 20h30 le dimanche  
 20:40 Culture Infos : D'art d'art  
 20:41 Culture Infos : Les Français à vélo  
 20:45 Culture Infos : Météo 2  
 20:48 Cinéma : Meilleures ennemis  
 22:10 Sport : Image du jour  
 22:20 Culture Infos : Faites entrer l'accusé  
 23:35 Culture Infos : Météo 2  
 23:40 Divertissement : Histoires courtes

**3**

06:00 Culture Infos : EuroNews  
 06:35 Série TV : Viva Piñata  
 06:36 Culture Infos : Des baskets dans l'assis-  
 siette  
 06:39 Série TV : Viva Piñata  
 06:51 Jeunesse : Les nouvelles aventures de  
 Peter Pan  
 07:16 Jeunesse : Foot 2 rue extrême  
 07:41 Jeunesse : Foot 2 rue extrême  
 08:06 Jeunesse : Foot 2 rue extrême  
 Foot 2 rue extrême Une question 08:28 Sé-  
 rie TV : Shaun le champion  
 08:29 Série TV : Shaun le champion  
 08:30 Jeunesse : Dimanche Ludo  
 08:34 Jeunesse : Tom et Jerry  
 08:59 Divertissement : Tom et Jerry : Des-  
 tination Mars

10:16 Jeunesse : Scooby-Doo  
 10:43 Jeunesse : Titi et Grosminet  
 11:06 Jeunesse : En sortant de l'école  
 11:15 Culture Infos : Expression directe  
 11:25 Culture Infos : Météo  
 11:30 Culture Infos : Dimanche avec vous  
 12:00 Culture Infos : 12/13 ; Journal régional  
 12:10 Culture Infos : 12/13 dimanche  
 12:50 Culture Infos : 30 millions d'amis  
 13:20 Sport : Automobilisme  
 15:20 Sport : Hippisme  
 16:10 Sport : Cyclisme  
 17:05 Divertissement : Les chansons d'abord  
 17:55 Divertissement : Questions pour un su-  
 per champion  
 18:45 Culture Infos : Ma maison s'agrandit  
 19:00 Culture Infos : 19/20 ; Journal régio-  
 nal  
 19:30 Culture Infos : 19/20 ; Journal natio-  
 nal  
 19:58 Culture Infos : Météo  
 20:00 Sport : Tout le sport  
 20:15 Série TV : Zorro  
 20:45 Série TV : Le 5e commandement  
 21:30 Série TV : Le 5e commandement  
 22:10 Série TV : Le 5e commandement  
 22:55 Série TV : Le 5e commandement  
 23:40 Culture Infos : Météo  
 23:45 Culture Infos : Soir 3

**CANAL+**

07:10 Série TV : Hubert & Takako  
 07:20 Série TV : Hubert & Takako  
 07:25 Série TV : Copy Cut  
 07:40 Jeunesse : Lift off  
 07:45 Jeunesse : Les Dalton  
 07:50 Série TV : Les Crumpets  
 08:05 Jeunesse : Epic : la bataille du royaume  
 secret  
 09:45 Série TV : Les Simpson  
 10:05 Cinéma : Joséphine  
 11:30 Culture Infos : La météo  
 11:35 Divertissement : Rencontres de cinéma  
 12:00 Culture Infos : Le supplément politi-  
 que  
 12:45 Culture Infos : Le supplément  
 13:55 Divertissement : La semaine des Gui-  
 gols  
 14:30 Divertissement : Le petit journal de la  
 semaine  
 15:05 Divertissement : La semaine de Gas-  
 pard Proust  
 15:10 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs  
 16:15 Série TV : Vikings  
 17:00 Série TV : Vikings  
 17:50 Culture Infos : Les clowns contre-at-  
 taquent  
 19:20 Culture Infos : Le JT  
 19:35 Sport : Noroeste Favela Futebol Club  
 20:35 Divertissement : La semaine du zap-  
 ping  
 20:53 Divertissement : A propos du film  
 20:55 Cinéma : Les profs  
 22:20 Cinéma : Arnaque à la carte

**M**

06:00 Divertissement : M6 Music  
 07:00 Divertissement : Absolument stars  
 09:40 Série TV : Malcolm  
 10:10 Série TV : Malcolm  
 10:35 Série TV : Malcolm  
 11:10 Sport : Sport 6  
 11:20 Sport : Turbo  
 12:40 Culture Infos : Météo  
 12:45 Culture Infos : Le 12.45  
 13:05 Culture Infos : Maison à vendre  
 15:00 Divertissement : Recherche apparte-  
 ment ou maison  
 16:15 : D&CO  
 17:15 Culture Infos : 66 minutes  
 18:40 Culture Infos : 66 minutes : grand for-  
 mat  
 19:40 Culture Infos : Météo  
 19:45 Culture Infos : Le 19.45  
 20:05 Culture Infos : E=M6  
 20:40 Sport : Sport 6  
 20:50 Culture Infos : Zone interdite  
 23:00 Culture Infos : Enquête exclusive

## La sélection

**TF1**

19h55

France / Honduras

**Résumé**

Après avoir obtenu à l'arraché leur billet pour le Mondial, au terme de deux matches de barrages renversants, les Bleus de Karim Benzema et de Mathieu Valbuena débarquent au Brésil avec l'envie de convaincre. Déterminés à effacer l'affront subi il y a quatre ans en Afrique du Sud, où l'équipe de France avait été éliminée dès le 1er tour, les hommes de Didier Deschamps sont opposés au Honduras, un adversaire a priori à leur portée. Mais la prudence et l'humilité seront de mises, après les déconvenues enregistrées précédemment. Les Tricolores seront bien sûr très attendus...

**2**

19h45

Meilleures ennemis

**Résumé**

Emma et Liv sont les meilleures amies du monde. Cela fait des années qu'elles rêvent de se marier au Plaza Hotel. Aujourd'hui, ce rêve va devenir réalité. A 26 ans, les deux femmes vont épouser l'homme idéal à quelques semaines d'intervalle. Et elles ont tout prévu dans les moindres détails. Mais une erreur administrative vient tout compliquer : les deux cérémonies ont malencontreusement été programmées le même jour. Il va donc falloir que l'une des deux jeunes femmes reporte son mariage. Liv et Emma ne veulent rien entendre. Comme deux furies enragées, elles entament une guerre sans merci...

**3**

19h14

Le 5e commandement

**Résumé**

Markus Krüger, un étudiant en histoire, est retrouvé mort sur le terrain où il effectuait des fouilles. Une dalle de pierre tachée de sang et sur laquelle figurent d'étranges caractères est découverte près du cadavre. Le Père Castell, qui a reconnu des signes propres aux Cathares, une secte religieuse du Moyen Age dont le trésor aurait disparu, fonce au bureau de Marie Blank. Ils mènent alors l'enquête ensemble.

**CANAL+**

19h55

Les Profs

**Résumé**

S'il fallait le noter, il aurait un zéro pointé. Avec ses 12% de réussite au bac, le lycée Jules Ferry affiche les pires résultats du pays, et s'enfonce inexorablement dans la nullité. Aucun des enseignants passés par là n'a réussi à relever le niveau, même avec la meilleure volonté du monde. Désespéré, l'inspecteur décide, sur les conseils de son adjoint, de tenir un ultime sauvetage et recrute une nouvelle équipe de professeurs aux méthodes peu académiques. Son principe : traiter le mal par le mal. Gladys, professeur d'anglais tyannique, se partage la classe, entre autres bras-cassés, avec Polochon, qui a raté son capes... 18 fois. Désormais, le sort de l'établissement, sommé de dépasser les 50%, est entre leurs mains...

**4**

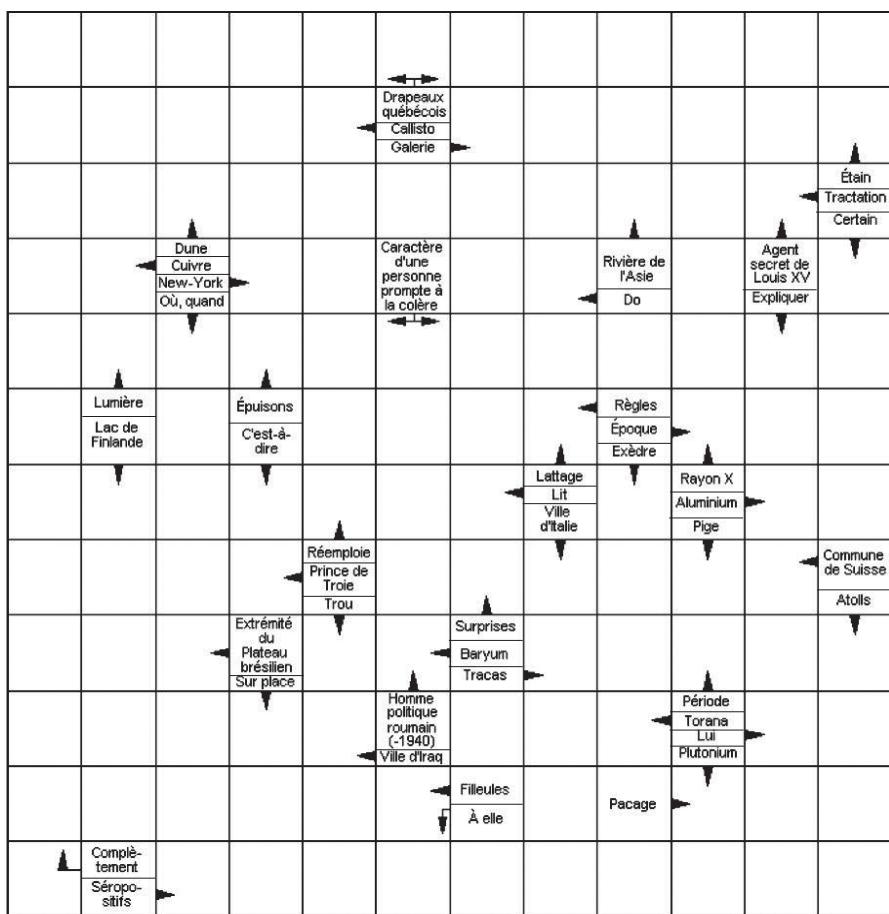
19h50

Zone interdite

**Résumé**

En France, ces séjours sont très populaires. Pourtant, depuis leur âge d'or entre 1945 et 1960, les colonies de vacances ont bien changé. Aujourd'hui, l'offre ne cesse de se diversifier. A 17 ans, Axel et Elise s'apprentent à vivre un séjour bien loin des colonies d'autan : ils partent une semaine à l'île Maurice. Quant à Juliette, également âgée de 17 ans, elle tente d'obtenir le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA). Depuis la formation théorique jusqu'à son premier stage en conditions réelles, cette lycéenne apprend à gérer des enfants et surtout à être responsable. Pour savoir si les colonies sont toujours bien encadrées, les services de la direction départementale de la Cohésion sociale qui contrôlent les séjours ont été suivis.

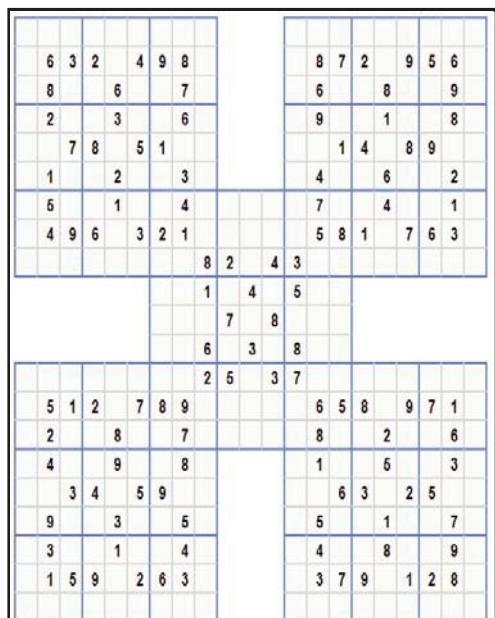
## Mots fléchés n°628



## Samouraï-Sudoku n°628

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



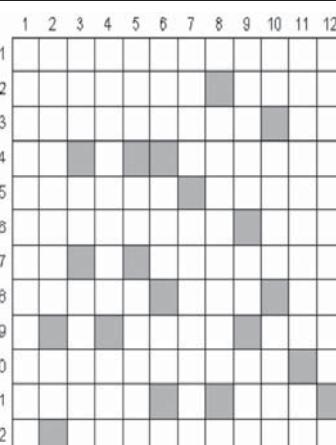
## Mots croisés n°628

## Horizontalement:

- 1.Ch.- 1. de c. du Cher
- 2.Impuissance - Imitation des premiers sons émis par un bébé
- 3.Qui tient de la bête - Américium
- 4.Indium - Fou
- 5.Se dit d'une foule qui manifeste une joie déborlante - Souffles
- 6.FI. de Russie, en Sibérie orientale - Tel quel
- 7.Tour - Prénom féminin
- 8.Ch.-1. de c. de la Haute-Garonne - Approbation-Préposition
- 9.Atomes - Arme
- 10.Controleur
- 11.Petit de l'oie - Revenu minimum d'insertion
- 12.Basques

## Verticalement:

- 1.Permis
- 2.Arbes des régions équatoriales - Conjonction
- 3.Adjectif possessif - Adverbe de lieu - Urine
- 4.Glucoside extrait de nombreux végétaux-Lente
- 5.Rivièra de l'Asie - Police nazie - Tes biens
- 6.Agence centrale de renseignements - Orient -
- 7.Juge et grand prêtre des Hébreux - Qui n'éprouve aucune gêne
- 8.Tourmentée par l'envie
- 9.Gros bout d'une queue de billard - Du verbe rire - Canton suisse
- 10.Conjonction - Baie - Fortifié
- 11.Eliminer - Préfixe
- 12.Gonflement d'un organe



## 7 erreurs



## Proverbes

Un peuple sans culture, c'est un homme sans parole.

## Proverbe algérien

Il veut la traire, elle n'a pas vêlé.

## Proverbe berbère

L'argent dépensé en amour ne retourne pas à la bourse.

## Proverbe arabe

L'habit ne fait pas le moine

## Proverbe français

## C'est arrivé un 15 Juin

1389 : bataille de Kosovo Polje.

1864 : début du Siège de Petersburg.

1888 : Guillaume II devient empereur d'Allemagne.

1944 : début de la Bataille de Saipan.

1954 : formation de l'Union des associations européennes de football, plus couramment désignée par son sigle «UEFA».

1969 : Georges Pompidou est élu Président de la République française.

1994 : établissement des relations diplomatiques entre Israël et le Vatican.

2010 : David Cameron présente les excuses du gouvernement britannique pour le Bloody Sunday.

## Célébrations :

- Journée mondiale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées.

- Journée mondiale du vent, Global Wind Day.

- Azerbaïdjan : Fête du salut national, commémore le retour de Heydar Aliyev en 1993, à la demande du Parlement.

- Danemark : Fête du drapeau.

- États-Unis : Arkansas : Admission Day, Fête de l'admission, commémore l'entrée de l'État dans l'Union.

- États-Unis : Delaware : Separation Day, Fête de la séparation, commémore la décision de l'Assemblée coloniale de se rendre indépendante de la Grande-Bretagne en 1776.

## MONDIAL-2014 (JUDO) / PRÉPARATION

**L'équipe algérienne aux tournois internationaux de Lituanie et Pologne**

La sélection algérienne de judo handisport (malvoyants) prendra part du 14 au 20 juin à deux tournois internationaux, respectivement en Lituanie et en Pologne, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne handisport (FAH).

Les deux tournois s'inscrivent dans le cadre de la préparation des athlètes algériens au Championnat du monde qui aura lieu du 1<sup>er</sup> au 7 septembre prochain au Colorado Springs aux Etats-Unis d'Amérique. Le premier tournoi de préparation aura lieu du 14 au 16 juin à Vilnius (Lituanie) et sera suivi deux jours après, du tournoi de Pologne.

Pour ces deux rendez-vous, l'entraîneur national Ouiddir Mohamed Oulhadjet et son adjoint Belkacem Rezki ont sélectionné sept athlètes dont deux filles. Il s'agit de Sid Ali Lamri, Mouloud Noura, Youcef Redjai, Mohamed Kamel Bellabès, Fayçal Chebied, Mounia Karkar et Cherine Abdellaoui.

«On est en train de préparer nos judokas au prochain



Mondial au Colorado. Les deux tournois (Lituanie et Pologne) constitueront une de nos étapes préparatoires. On a choisi sept athlètes, les plus en forme», a indiqué l'entraîneur national.

Durant l'année 2013, les judokas de l'équipe nationale n'avaient pas d'objectif, surtout après l'annulation du Championnat d'Afrique qui était prévu en Algérie, en décembre dernier. L'année 2014 sera marquée par leur participation au Mondial américain qui permettra aux athlètes d'enranger des points dans le classement mondial de la Fédération internationale de sports pour mal-voyants (IBSA).

«L'annulation du championnat d'Afrique programmé en Algérie, nous a quelque peu perturbés. Elle a privé nos athlètes d'une compétition et nous a privé, nous, le staff, d'une occasion de faire participer un maximum d'athlètes (anciens et nouveaux) et élargir notre sélection», a regretté Ouiddir, assurant que malgré cela, les athlètes ont continué leur préparation, selon le programme réadapté en fonction de cette nouvelle donne.

Après l'annulation du rendez-vous africain, la fédération avait décidé de faire participer les juniors au Championnat du monde à Eger en Hongrie. Cette parti-

cipation nous a permis de découvrir de jeunes talents qui ont offert à l'Algérie, pour leur première sortie internationale, deux podiums. Une médaille d'argent pour Chérine Abdellaoui (52kg) et une bronze pour Youcef Redjai (73kg). «Nos principaux objectifs, durant cette année olympique (2012-2016) est de qualifier un maximum d'athlètes aux Jeux Paralympiques de Rio De Janeiro en 2016. Mais, cela passera, évidemment, par le Championnat du monde, prévu cette année, et les Jeux mondiaux programmés pour l'année 2015. Nos athlètes doivent être engagés dans un maximum de tournois internationaux, en plus du Mondial et des Jeux mondiaux, afin de recréer encore des points, important pour la qualification», a souligné l'entraîneur national.

Les deux tournois de Lituanie et Pologne permettront au staff technique national d'évaluer chaque athlète, sur tous les plans, et avoir une idée sur les capacités des uns et des autres et leurs chances d'être présents à Rio.

**VOLLEY-BALL  
Laghout et Blida dominent le championnat national universitaire**

Les formations de Laghouat et Blida, garçons et filles, ont remporté le championnat national universitaire, clôturé vendredi à Laghouat. Chez les garçons, l'équipe de Laghouat s'est distinguée devant les sélections universitaires de Blida, Skikda et Biskra, successivement. Les volleyeuses de Blida ont remporté, quant à elles, le titre devant leurs homologues de Constantine, Laghouat et Béjaïa. Ce championnat, organisé durant deux jours par la Fédération algérienne des sports universitaires, a regroupé six sélections universitaires et s'est déroulé sous forme de mini-championnat, où chaque formation a disputé trois rencontres.

**Résultats (garçons)**

1/- Laghouat, 2/- Blida, 3/- Skikda

**Chez les filles**

1/- Blida, 2/- Constantine, 3/- Laghouat

**LUTTE/ CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉEN (2<sup>E</sup>). /JUNIORS  
4 nouvelles médailles d'or pour la sélection algérienne**

La sélection algérienne de lutte s'est illustrée à nouveau en remportant, grâce à ses juniors, quatre (4) médailles d'or, lors de la 2<sup>e</sup> journée des championnats méditerranéens qui se déroulent en Serbie, a-t-on appris samedi auprès de la Fédération algérienne de luttes associées (FALA). Les médailles en vermeil ont été glanées dans la catégorie de lutte libre par Abdelkrim Fergat (50 kg), Abdelhak Kherbache (55 kg), Mohamed Boudraâ (74 kg) et Adem Boujemline (84 kg), ajoute la même source.

Grâce à ce joli tir groupé, la sélection algérienne totalise après deux journées de compétition, 10 médailles dont 7 en or, 2 en argent et 1 en bronze. Lors de la 1<sup>re</sup> journée disputée mercredi, les cadets algériens avaient décroché cinq (5) mé-



dailles dont 3 en or, 1 en argent et 1 en bronze. La 3<sup>e</sup> journée de la compétition méditerranéenne qui aura lieu ce vendredi, six lutteurs entrent en lice dans la spécialité «gréco-romaine». Il s'agit d'Abdelkrim Fergat (50 kg), d'Abdelhak Kherbache (55 kg), de Mohamed Boudraâ (74 kg) d'Adem Boujemline (84 kg) et de Hamza Helou. De son côté, la sélection algérienne masculine (seniors), composée de cinq lutteurs, entamera la compétition samedi.

**VOVINAM VIET VO DAO - GRAND PRIX DES EUCALYPTUS  
L'AS Sûreté nationale sacrée**

Le club de l'AS Sûreté nationale a remporté le Grand Prix de Vovinam Viet Vo Dao, organisé jeudi et vendredi par la commune des Eucalyptus (Est d'Alger) après avoir décroché 12 médailles, dont sept en or et cinq en argent.

La 2<sup>e</sup> place est revenue à l'Olympique de Bourouba, qui a décroché onze médailles (6 en or et 5 en argent), suivie de l'Etoile de Cherarba (3<sup>e</sup>), avec cinq médailles d'or et deux en argent. «C'était une occasion pour nous de jauger les capacités de nos internationaux avant les Championnats d'Afrique de la discipline, prévus du 26 au 30 août prochain, en Côte d'Ivoire», a déclaré le président de la Fédération algérienne de Vovinam Viet Vo Dao, Mohamed Djouadj, à l'APS.

Les tours préliminaires de ce Grand prix de Vovinam Viet Vo Dao, toutes disciplines confondues, avaient débuté le 12 juin, à la salle omnisports des Eucalyptus (Est d'Alger), avec la participation de 150 athlètes. A la fin de ce tournoi, qui a été dirigé par 30 juges arbitres, dont deux internationaux, seuls 25 athlètes ont été couronnés de succès : douze au combat et treize dans les épreuves techniques.

En plus du club hôte, ce Grand prix de Vovinam Viet Vo Dao a connu la participation de plusieurs autres formations, notamment celles de Bourouba, Cherarba, Oued Semar, Khemis El-Khechna, Boumerdès, Larbaâ, Blida, Arib (Aïn Defla), Aïn Lahdjari (Saïda) et Tolga (Biskra). Le tournoi a été marqué par la présence de son Excellence, Monsieur l'ambassadeur du Vietnam en Algérie, présent à la salle omnisports des Eucalyptus, pour assister aux différentes épreuves.

La discipline du Vovinam Viet Vo Dao compte près de 14 000 adhérents en Algérie, représentant 138 clubs à travers tout le pays. Cependant, sa Fédération, créée le 3 août 2013, attend toujours d'obtenir son agrément, comme cela a été le cas depuis peu pour la discipline du Kung-Fu Woshu.

APS

**Sudoku n°627**

5	7	6	2	1	3	8	4	9
9	1	3	8	4	7	2	6	5
4	2	8	9	5	6	1	7	3
3	4	2	5	8	1	7	9	6
1	5	9	6	7	2	3	8	4
6	8	7	3	9	4	5	1	2
2	3	1	4	6	8	9	5	7
8	9	4	7	3	6	2	1	8
7	6	5	1	2	9	4	3	6

4	7	3	8	9	6	1	5	2
2	9	8	5	1	4	3	6	7
6	1	6	7	2	3	9	4	8
3	4	1	2	6	5	7	8	9
9	2	7	3	4	8	5	1	6
8	5	6	9	7	1	4	2	3
1	8	2	3	5	4	6	7	6
5	6	9	4	7	8	3	1	5
3	8	5	9	6	1	4	2	7

**O****I****U****T****I****O****N****Mots Croisés N°627**

EMANCIPATION  
CASERNE ALNU  
REPONSE  
ARRET SALSES  
BLENEAU LN FN  
ONSGANARELLE  
USNAM DUCNES  
IMAM FENROCS  
LNEMMERANTE  
LIRENTAYNEN  
EVENRANCE  
RESTAS ENTRE

**Mots Fléchés N°627**

PUTREFACTION  
REVERIE ASIE  
ALAVA RARES  
TE EIDERS EU  
I ALLONGERAS  
CRUEL TES UN  
INGRES NOSE  
EM RENTABLE  
NIEPI ISO  
NONCHALANCES  
ENTRER YEUSE  
SEUPEN ERSE

A TROIS JOURS DE LEUR PREMIER MATCH DU MONDIAL BRÉSILIEN CONTRE LA BELGIQUE

# Les Verts dès aujourd'hui au Caesar Business Belo Horizonte Belvedere

**Saïd Ben**

C'est ce soir vers 22 heures que les Verts rejoindront le luxueux hôtel Caesar Business Belo Horizonte Belvedere qui ne se trouve qu'à 15 minutes de l'Estadio Mineirão de Belo Horizonte qui accueillera leur match d'ouverture du groupe H contre la Belgique mardi prochain à 17 heures.

En effet, la délégation algérienne effectuera ce matin vers 10h30, une séance d'entraînement au Sorocaba World Sports Center avant de s'envoler l'après-midi vers 21h, heure algérienne (17h, heure brésilienne) en direction de Belo Horizonte ville où les Verts devront débuter leur parcours dans ce Mondial brésilien contre la Belgique.

Les joueurs du coach bosnien Vahid Halilhodzic passeront donc la nuit dans ce luxueux hôtel situé dans le centre-ville de Belo Horizonte, équipé de salle de musculation, de salle de conférence qui seront bien évidemment mises à la disposition de la délégation algérienne forte de 55 membres. La délégation algérienne séjournera donc trois nuits dans cet hôtel avant de rejoindre son camp de base à Sorocaba qui se trouve à une heure de vol.

Vahid Halilhodzic et ses joueurs fouleront donc la pelouse du stade où se déroulera leur premier

match contre la Belgique à savoir Estadio Mineirão de Belo Horizonte qui a été construit dans les années 60 et qui a été bien rénové pour la circonstance bien évidemment.

Ainsi, une séance d'entraînement est donc prévue sur cette pelouse lundi à l'heure du match soit vers 17h, heure algérienne. Ce serait donc le dernier entraînement des Verts avant d'affronter cette redoutable équipe belge, l'une des meilleures formations européennes à l'heure actuelle, faut-il bien le préciser.

Et d'ailleurs coach Vahid Halilhodzic le reconnaît en déclarant lors de sa dernière intervention en zone mixte avec les journalistes présents à Sorocaba que «la Belgique est la favorite de ce groupe, mais, on fera un grand match face aux Belges. Je reste persuadé que les joueurs vont donner le meilleur d'eux-mêmes», indique coach Vahid qui ajoute que : «Moi, je veux qu'on livre un match de haute facture. Même si on perd, il faudra que ça soit avec les honneurs...».

Et pour avoir une idée sur l'ambiance de son équipe, le coach de la sélection algérienne, Halilhodzic, indique que : «Je peux vous dire que notre groupe est plus décontracté. Les joueurs ne ressentent aucune pression et c'est une très bonne chose pour nous...».

A trois jours des grands débuts de l'équipe algérienne de football dans cette Coupe du monde 2014



au Brésil, l'heure est à la concentration chez les joueurs qui nourrissent de grandes ambitions dans cette compétition, en témoignent l'ambiance exceptionnelle et l'état d'esprit qu'affiche l'ensemble du groupe.

Les Verts semblent baigner dans une sérénité totale, affirmant tous qu'ils sont à la veille d'une grande compétition qu'ils ne veulent en aucun cas rater, afin de marquer, par la plus belle des manières, leur deuxième participation de rang, après l'édition de 2010 en Afrique du Sud.

«C'est un moment extraordinaire. Tout le monde est mobilisé pour faire de cette participation un événement particulier», souligne Islam Slimani, précisant que les Verts sont décidés «plus que

jamais» à honorer la réputation du football algérien en dépit de la complexité de la tâche qui les attend, dans un groupe H qui comprend la Belgique, la Russie et la Corée du Sud. «Nous devons absolument réussir nos débuts dans la compétition, et cela passera inévitablement par un bon résultat lors du premier match face à la Belgique», estime de son côté Saïphir Taïder.

«Ce match contre la Belgique constitue un tournant. Il faut, coûte que coûte, le gagner. Un bon résultat nous ouvrira les portes de la qualification au second tour», estime de son côté, Nabil Ghilas, précisant que les joueurs sont conscients de cette donne et qu'ils feront tout pour concrétiser cet objectif, ce qui sera une première

dans les annales du football algérien. Quant au capitaine de la sélection, Madjid Bougherra, qui fait office de leader de l'équipe, il confie que : «Nous savons à quoi nous attendre. C'est sûr que ce sera difficile et tout peut arriver. Mais j'espère que nous serons bien présents le jour J et que nous allons défendre crânement nos chances pour honorer les couleurs nationales», conclut-il.

Ainsi, on remarque bien que les Verts sont animés d'une grande détermination et affichent surtout une grande volonté pour réussir leur début au Mondial 2014, en dépit du fait qu'en face il y aura l'équipe belge, considérée par les observateurs, comme le favori N°1 du groupe...

**S. B.**

## FOOTBALL / ENTORSES AU PLAFONNEMENT DES SALAIRES Kerbadj : «Sans preuves, je préfère ne pas anticiper»

Le président de la Ligue du football professionnel (LFP), Mahfoud Kerbadj, a affirmé samedi qu'il est «dans l'incapacité d'anticiper des sanctions» à l'encontre des clubs qui auraient enfreint la nouvelle réglementation, relative au plafonnement des salaires des joueurs, faute de preuves. «Les nouveaux contrats, pour la saison 2014-2015, ne m'ont pas encore été transmis et tant que je ne les aurais pas sous la main, je ne pourrai rien faire», a-t-il expliqué à l'APS. Plusieurs médias ont annoncé dernièrement que des joueurs comme Abderrahmane Hachoud (MC Alger) a prolongé son contrat contre un salaire mensuel de 3 millions DA, tandis que l'USM Alger a battu tous les records en engageant l'ex-attaquant de l'ES Tunis, Youcef Belaïli, contre un salaire qui dépasserait les 5 millions DA par mois. Malgré cela, Kerbadj a «refusé de se fier aux apparences». «Comme je viens de vous le dire, ce n'est qu'une fois que j'aurai les contrats des joueurs sous la main que je pourrai agir, et ce sera en parfaite connaissance de cause, car disposant du vrai montant de leur salaire. D'ici là, je ne ferai rien, car je ne dispose d'aucune preuve concrète qui prouve une quelconque entorse à la réglementation, relative au plafonnement des salaires.» La nouvelle réglementation relative au plafonnement des salaires, stipule que les footballeurs qui ont le statut de «joueurs internationaux» peuvent toucher jusqu'à 1,2 million de DA par mois, tandis que les autres (les non internationaux) devront se contenter de 800 000 DA. Interrogé si au moment opportun, il compte ouvrir une enquête approfondie pour démasquer d'éventuels fraudeurs, qui verseraient à leurs joueurs



des salaires nettement plus importants que la somme qui figure sur leurs contrats respectifs, le président de la LFP a révélé que «ce n'est pas» son «rôle».

«Ce n'est pas à moi de jouer au gendarme. Il existe d'autres structures compétentes et ce sera à elles d'agir dans ce domaine. Pour ma part, je me contenterai de faire mon travail de président de la LFP, en me référant uniquement aux contrats qui me seront présentés. Tous les contrats qui dépassent les montants fixés seront rejetés», a-t-il averti. Les hautes instances du football national, après avoir découvert que ce sont les masses salariales trop élevées qui étaient derrière l'endettement des clubs, ont voté au début de l'année 2014 une nouvelle réglementation, qui limite les revenus des joueurs à un montant bien défini. La majorité des clubs étaient d'accord avec cette nouvelle réglementation, mais il semblerait que la rareté de bons joueurs sur le marché a poussé certains d'entre eux à commettre «une entorse» pour s'assurer les services de quelques «perles rares». Néanmoins, comme l'a expliqué Mahfoud Kerbadj : «Personne n'a pu prouver cette entorse jusqu'ici, et jusqu'à preuve du contraire, ça restera de simples rumeurs».

**APS****PUBLICITÉ**

**Croatie : Modric incertain pour le Cameroun**



**Touché au pied lors de la défaite de la Croatie contre le Brésil (1-3) en match d'ouverture de la Coupe du monde, Luka Modrić pourrait manquer le deuxième match de son équipe face au Cameroun. "Il a le pied gonflé. Il doit passer des tests pour voir où il en est", a expliqué le sélectionneur croate Luka Kovac en conférence de presse. De quoi inquiéter les supporters de la Croatie.**



## VARANE L'explosion toute en retenue

Taulier de la défense des Bleus à 21 ans, Raphaël Varane dispute sa première Coupe du monde sans pression, mais avec un statut de future star mondiale à assumer, dès le premier match de l'équipe de France face au Honduras, demain, à 21h00. Calme, réservé, presque sur la défensive, Raphaël Varane n'est pas le maillon qui communiquera plus d'efficacité des Bleus version 2014, ni le patron dans le vestiaire de l'équipe de France. D'autres investissent terrain de l'émotionnel et de l'expérience davantage que le natif de Lille. Lui se contente de livrer quelques mots discrets en zone mixte, affirmant au x

place de titulaire en défense centrale, mais une inflammation récurrente à un ménisque touché l'été dernier a contrarié son ascension. Parfois remplaçant au profit de Pepe et Sergio Ramos, c'est aux côtés de l'Espagnol que le joueur de 21 ans participe à la victoire des Merengues en finale de Ligue des Champions pour la dixième fois de son histoire. Une Decima conclue par une altercation du Français avec l'entraîneur de l'Atletico Madrid, Diego Simeone, inhabituelle pour l'ancien Lensois, d'ordinaire si serein et calme en charnière. C'est néanmoins "de la confiance" qu'il retire de cette expérience : "J'espére que ça me servira de tremplin pour l'avenir." L'avenir de Raphaël Varane passe d'abord par une Coupe du monde réussie avec les Bleus. Aligné avec Mamadou Sakho en défense centrale, Varane prévient : "Une association ne se crée pas en un ou deux matches. Il va nous falloir du temps." Chez celui qui a manqué l'épopée victorieuse en Coupe du monde des moins de 20 ans en 2013, la précaution est en surplus, tout comme l'envie d'aller le plus loin possible avec l'équipe de France. "J'ai toujours pensé qu'on peut faire quelque chose de bien. (...) Je ne me fixe aucune limite." Six sélections seulement mais une ambition débordante légitimée par les propos de son ancien entraîneur José Mourinho : "Au Mondial, il faudra suivre Eden Hazard, bien sûr, Neymar et Raphaël Varane. C'est le meilleur défenseur central au monde."

## Les excuses d'Iker Casillas

Après son match catastrophique face au Pays-Bas hier soir, le gardien ibérique, Iker Casillas a demandé pardon aux supporters : « Ce ne fut pas mon meilleur match parce que je n'ai pas été à la hauteur et il faut affronter ce type de situations. Il faut savoir recevoir les critiques, comme je vais en recevoir, et penser à s'entraîner pour le prochain match. D'abord, je dois demander pardon pour le match qui nous avons tous fait en général et moi en particulier. Nous espérons que les gens oublieront ce match et nous aideront pour le suivant, qui sera le match plus important qu'on ait eu depuis beaucoup de temps. Mais ça ne sert plus à rien de penser à ce match, il s'agit maintenant de penser au suivant, contre le Chili, et le gagner. » En cas de défaite face au Chili mardi prochain, les Espagnols diront définitivement adieu à la Coupe du Monde...



## Inquiétant Cameroun

Le Cameroun s'est incliné vendredi face au Mexique (1-0) lors de son premier match de la Coupe du monde 2014. Une défaite qui met déjà les Lions Indomptables dos au mur avant le match contre la Croatie, mais qui a surtout mis en lumière les insuffisances criantes dans le jeu de l'équipe.

"Nous sommes très déçus. Je pense que nous aurions mérité un match nul", c'est avec ces mots que Volker Finke est revenu sur l'entrée en lice manquée du Cameroun vendredi à Natal face au Mexique. A se demander si le sélectionneur des Lions Indomptables a vu le même match que tous les spectateurs depuis son banc de touche. Comment les Camerounais auraient-ils pu ramener le moindre point après une prestation aussi indigente, proche du néant sur le plan offensif ? Mis à part le poteau trouvé par Samuel Eto'o en première période après un véritable exploit de Benoît Assou-Ekotto, et la tête rageuse de Benjamin Moukandjo dans le temps additionnel, qu'a proposé cette équipe camerounaise ? Pas grand chose... Le comble étant qu'avec cette défaite par seulement un but d'écart, les hommes du technicien allemand peuvent perdre même s'estimer heureux de ne pas avoir perdu sur un score plus lourd.



## Van Persie se moque

Après avoir fait éclater le Champion du Monde en titre (5-1), Robin van Persie, le Néerlandais auteur de deux buts superbes, n'a pas pu s'empêcher de tacler les Espagnols après cette victoire sans discussion. « C'était un match fou. On a marqué notre premier but au moment parfait, juste avant la mi-

temps. Après, il fallait continuer, c'est ce qu'on s'est dit à la mi-temps. Quand on a marqué le but du 2-1 (53e), c'était encore un meilleur moment, on ne s'est pas arrêté. On aurait pu leur en mettre cinq... Ah oui, on leur en a mis cinq, mais on aurait pu en mettre six, sept, huit ! Bravo au staff et au groupe



## Italie : Les confidences de Pirlo sur Verratti et Balotelli

Dans une entrevue accordée à *L'Équipe*, Andrea Pirlo s'est confié sur deux coéquipiers : Marco Verratti et Mario Balotelli.

À 35 ans, Andrea Pirlo va débuter sa dernière compétition internationale. Désireux d'aller au bout, il compte sur ses coéquipiers talentueux qui sont Marco Verratti et Mario Balotelli. Il n'hésite d'ailleurs pas à les complimenter et à les défendre.

« VERRATTI A L'AVENIR POUR LUI »

Régulièrement comparé à Andrea Pirlo, Marco Verratti a été évoqué par son coéquipier en sélection : « Un futur Pirlo ? Il joue différemment, c'est un autre profil. Chacun doit faire avec ses qualités. Il est très jeune, il joue déjà la Ligue des champions. Il est dans un club ambitieux. Il a l'avenir pour lui, il peut devenir l'un

des tout meilleurs. »

« BALOTELLI ? CE N'EST PAS JUSTE »

« À mon avis, on en parle trop, pour tout et n'importe quoi. C'est un jeune joueur (23 ans), il est bon, mais il faut lui donner un peu d'aide. Quand il va aux toilettes, on n'a peut-être pas besoin de faire des pages sur Balotelli qui est allé aux toilettes. Tout ce qu'il fait se re-

trouve dans les journaux et je trouve que ce n'est pas juste. Il faut le juger seulement sur ce qu'il fait sur le terrain. La presse en a tellement parlé, maintenant il y a d'énormes attentes autour de lui. Parfois il est bon, parfois non. Il doit encore mûrir et progresser, mais il arrivera sans aucun doute beaucoup mieux si on le laisse un peu tranquille », a réclamé Andrea Pirlo dans les colonnes de *L'Équipe*.



## SANTÉ

### Un nouveau contraceptif bientôt commercialisé en Algérie

Une nouvelle méthode contraceptive sera «prochainement» disponible en Algérie, a annoncé vendredi à Alger, le professeur Mourad Derguini, chef de service de gynécologie au CHU Bachir-Mentouri de Kouba (Algérie).

Il s'agit, précise le spécialiste de l'Implanon NXT, un petit bâtonnet de la taille d'une allumette qu'un professionnel insère au niveau du bras non-dominant de la contraceptante. D'une durée d'action pouvant aller jusqu'à trois ans, Implanon NXT peut être retiré à n'importe quel moment et à la demande de la patiente.

Selon le professeur Derguini, l'Implanon NXT qui constitue l'une des méthodes contraceptives les plus efficaces, convient à toutes les femmes en âge de procréer ainsi qu'à celles qui présentent des contre-indications aux méthodes traditionnelles telles que les hypertendues et les diabétiques.

Il a rappelé à l'occasion le rôle de l'utilisation des contraceptifs notamment dans la préservation de la santé de la femme tout comme celle de l'enfant précisant que 61% des femmes en Algérie recourent à la contraception dont 46% pour la pilule et plus de 4% pour le stérilet.

Pour le stérilet, le professeur Derguini a expliqué le faible taux de son utilisation par le manque de formation en la matière ainsi que l'échec de ses résultats pour certaines patientes.

Par ailleurs, des explications ont été données sur cette nouvelle méthode contraceptive notamment par Karima Bettahar, gynécologue obstétricienne au CHU de Strasbourg (France) et Nicolas Castaing, gynécologue et obstétricien au CHU des Quatre Villes, Sèvres (France).

### Un conseil de déontologie pour chaque spécialité

Le président du conseil de déontologie de la médecine, D' Mohamed Bekat Berkani a préconisé la mise en place d'un conseil de déontologie pour chaque spécialité médicale et paramédicale.

Les dispositions de la loi sur la santé 85-05 sur les activités de ce conseil, «ne correspondent pas aux exigences de l'heure ni aux mutations que connaît la société», a estimé D' Bekat qui s'exprimait à la veille des assises nationales de la santé prévues les 16, 17 et 18 juin 2014, préconisant la création d'une instance de déontologie pour chaque spécialité médicale et paramédicale.

Selon lui, l'actuel conseil de déontologie qui couvre toutes les spécialités médicales, englobe également la pharmacie et la chirurgie dentaire, qui sont des spécialités dont les activités sont différentes, et ne peut, par conséquent, plus continuer ainsi.

Le développement des sciences au niveau mondial en général et les mutations de la société algérienne en particulier, impliquent la séparation des conseils de déontologie de la médecine, de la pharmacie et de la chirurgie dentaire, a-t-il expliqué ajoutant que la création d'autres conseils à l'instar du conseil de déontologie des sage-femmes, des biologistes et des psychologues favorisera le bon accomplissement des missions de telles instances. Pour lui, ces conseils doivent être dotés de cadres juridiques au titre de la nouvelle loi sur la santé afin qu'ils puissent contribuer efficacement à la promotion du secteur de la santé.

Par ailleurs, D' Bekat Berkani s'est félicité des conditions qui ont présidé à la tenue des assises régionales de la santé, exprimant son souhait que les rencontres nationales se déroulent dans les mêmes conditions et qu'elles trouveront un écho favorable auprès des décideurs dans le sens de la promulgation d'une nouvelle loi sur la santé qui corresponde aux exigences de la société et qui soit en adéquation avec le développement scientifique en cours.

APS

Édité par la SARL  
**DK NEWS**

Directeur général  
**Abdelmadjid CHERBAL**

Directeur de la rédaction  
**Abdelmadjid TAREB**  
3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021.94.66.62/63 - FAX : 021.94.66.82**  
**E-MAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com**

**PUBLICITE :** S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. : 021 94 66 62 (63) / FAX : 021.94.66.82 / E-MAIL : contact@dknews-dz.com - IMPRESSION : S.I.A.**

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19**

Dimanche 15 Juin 2014 - 17 Chaâbane - N° 633 - Deuxième année

## CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE 1 A DE VOLLEY-BALL

# Le NR Bordj Bou-Arréridj décroche le titre 2014

Le NR Bordj Bou-Arréridj a été sacré champion d'Algérie de la Nationale 1 A de volley-ball (messieurs) de la saison 2013/2014, en remportant ses trois matches lors du 3<sup>e</sup> et dernier tournoi play-off disputé du 12 au 14 juin à Douéra et Beaulieu (Algérie).



Lors de ce tournoi, le NRBBA a battu respectivement le WO Rouiba (3-0), l'OMK Milia (3-0) et le PO Chlef (3-2). Le NRBBA qui a décroché le deuxième titre de champion de son histoire après celui remporté en 2011, a totalisé 69 points devant l'Etoile de Sétif avec 68 points. Grâce à ce succès le NRBBA réalise le doublé «Coupe-Championnat», après sa victoire en mai dernier de la coupe d'Algérie aux dépens du MB Béjaïa (3-0; 25-19, 25-18 et 25-21). Les Bordjais remportent ainsi un se-

cond doublé après celui décroché en 2011 et succèdent au palmarès de l'épreuve au GS Pétroliers qui termine quatrième. Dans le bas du classement, les clubs du WO Rouiba et l'ES Béthioua sont relégués en deuxième division en occupant les deux dernières places.

Si le sort du WO Rouiba a été scellé depuis des semaines avec seulement 12 pts au compteur, l'ES Béthioua a dû attendre le dernier tournoi play-off et sa défaite face à l'EF Aïn-Azel (2-3) pour connaître le même sort.

## Le palmarès après le sacre

Palmarès du championnat d'Algérie de volley-ball (seniors messieurs) après le sacre du NRBB-Arréridj à l'issue de la saison 2013-2014, clôturée samedi:

1963: GSA Hydra	1964: GSA Hydra
1965: OM St-Eugène	1966: GSA Hydra
1967: Hydra AC	1968: OM St-Eugène
1969: OM St-Eugène	1970: ASPTT Tlemcen
1971: NA Hussein-dey	1972: NA Hussein-dey
1973: NA Hussein-dey	1974: NA Hussein-dey
1975: NA Hussein-dey	1976: NA Hussein-dey
1977: NA Hussein-dey	1978: NA Hussein-dey
1979: DNC Alger	1980: DNC Alger
1981: DNC Alger	1982: ES Sétif
1983: NA Hussein-Dey	1984: NA Hussein-Dey
1985: PO Chlef	1986: PO Chlef
1987: ES Sétif	1988: NA Hussein-Dey
1989: MC Alger	1990: EC Sidi-Moussa
1991: MC Alger	1992: NA Hussein-Dey
1993: NA Hussein-Dey	1994: USM Blida
1995: MC Alger	1996: NA Hussein-Dey
1997: USM Blida	1998: USM Blida
1999: SR Annaba	2000: OC Alger
2001: USM Blida	2002: USM Blida
2003: MC Alger	2004: MC Alger
2005: MC Alger	2006: MC Alger
2007: MC Alger	2008: MC Alger
2009: PO Chlef	2010: ES Sétif
2011: NRBB-Arréridj	2012: MB Béjaïa
2013: GS Pétroliers	2014: NRBB-Arréridj.

## SETIF : Odej Concours de la chanson enfantine

Poursuivant le programme de la célébration de la Journée de l'enfance et afin d'encourager les jeunes talents et leur donner l'occasion de s'épanouir un peu plus, l'Office des établissements de la jeunesse de Sétif a organisé, hier, à la maison de jeunes du 11-Décembre 1960, en collaboration avec l'Association des activités culturelles et scientifiques, un concours de la chanson destinée pour la frange enfantine ayant pour thème : "Nous chantons pour l'Algérie". Cette manifestation qui a duré une journée, a vu la participation des enfants âgés de 8 à 13 ans, activant au sein des établissements de jeunes, aux

élèves scolarisés et du mouvement associatif. Chaque participant pouvait présenter trois œuvres ne dépassant pas trente minutes tirées ou inspirées du terroir, du patrimoine religieux et national, social et éducatif. Les lauréats participeront au festival national de la chanson pour enfants qui se déroulera du 18 au 24 décembre prochains dans la wilaya de Mila. Le but de ce festival, nous dit-on, est de développer les capacités techniques de la chanson chez les enfants ainsi que l'esprit de compétition et de création.

A. Tiouri.

## ORAN

### 1 100 familles résidant dans des immeubles menaçant ruine seront relogées avant le mois de Ramadhan

Pas moins de 1 100 familles résidant dans des immeubles menaçant ruine à Oran seront relogées dans des logements neufs avant le mois de Ramadhan, a annoncé samedi le wali.

Cette opération de relogement touchera les familles résidant dans des immeubles menaçant ruine, a souligné Abdelghani Zaâlane, à l'APS en marge d'une opération de relogement des familles des îlots d'habitation de Bab El-Hamra et DNC situés à haï «Sidi El-Houari».

Il a ajouté que cette opération de relogement de familles recensées et détentrices de pré-affectations dans

des logements publics locatifs touchera huit secteurs urbains dont ceux de Sidi El-Houari, Derb et El-Hamri, a souligné le chef de l'exécutif de la wilaya, rappelant l'engagement de l'Etat à prendre en charge ces familles.

«L'opération se poursuivra au fur et à mesure de la livraison des programmes de logements répartis sur plusieurs sites des communes de la wilaya», a-t-il assuré.

Pas moins de 395 familles occupant des habitations précaires aux sites «Bab El-Hamra» et «DNC» au vieux quartier de «Sidi El-Houari» ont été relogées samedi dans des lo-

gements neufs à Oued Tlélat au sud d'Oran.

Selon un communiqué de la wilaya dont une copie a été remise samedi à l'APS, une liste de bénéficiaires de 320 logements publics locatifs à Bousfer dans la daïra d'Aïn Turck, sera affichée dimanche.

Deux listes de bénéficiaires de logements similaires (100 dans la commune de Hassi Ben Okba et 266 à Aïn El-Kerma dans la daïra de Boutlelis) ont été affichées dernièrement, dans le cadre du calendrier d'attribution de logements tracé par la wilaya d'Oran, a-t-on rappelé.